

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 63 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 176

ANNONCES

22 et. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

ALGÉRIE 60

La «guerre» qui continue

Le 4 juillet dernier, succédant au bulletin de l'A.T.S. de 19 h. 15, un collaborateur du «Miroir du monde» (studio de Genève) que nous n'avons pas pu identifier, revenait sur l'échec des pourparlers de Melun et déclarait en propres termes: «Entre la France et l'Algérie, la guerre continue». Il faut dénoncer cette nouvelle et flagrante violation de notre neutralité, imputable à la radiodiffusion «suisse», et la signaler à la vigilance de nos autorités fédérales qui, croyons-nous, continuent de reconnaître la souveraineté de la République française sur ses treize départements d'Afrique du Nord, et qui, sauf les intrigues qu'il mène sur notre sol, ignorent tout du prétendu «G.P.R.A.».

Mais encore, selon la bonne règle démocratique, le Conseil fédéral devrait dispenser ceux de nos concitoyens, toujours plus nombreux, qui réprovent l'esprit de ces émissions, de l'obligation de les subventionner de leurs deniers, sans être jamais appelés à se prononcer sur leur caractère et même sur leur existence. A cet effet, on pourrait imaginer une taxe radiophonique réduite pour les auditeurs qui n'approuvent pas la tendance imprimée au «Miroir du monde» par les Pierre-A. Moser et les Benjamin Romieu, et ceux-ci auraient désormais la satisfaction morale de n'être plus rétribués par leurs adversaires, ce qui aujourd'hui doit, sans doute, les gêner.

Quoi qu'il en soit de cette suggestion qui nous semble ressortir à l'équité démocratique, le lecteur sera peut-être intéressé de connaître les circonstances dans lesquelles la guerre se poursuit «entre l'Algérie et la France». Nous satisferons sa curiosité, en relevant un certain nombre de petits faits qui n'ont fait l'objet d'aucune mention de la part des collaborateurs du prétendu «Miroir du monde».

12 juin: pénétrant dans une maison musulmane, l'«Algérie» y égorge le père et la mère, y mitraille leur fille âgée de 12 ans, mutilée, assassinée et jette dans un puits, leur aîné, âgé de 22 ans, et enlève le cadet, âgé de 17 ans.

23 juin: dans le Constantinois, l'«Algérie» tue d'une balle en plein cœur, le maire musulman du village de Beïda-Bordj.

25 juin: l'«Algérie» lance une grenade dans l'enceinte d'une kermesse scolaire qui se tenait à Trézel (Sud-Oranais); la fumée de l'explosion dispersée, on relève un mort et 38 blessés, en majorité musulmans.

30 juin: l'«Algérie», dans la région de Géryville, enlève et égorge nuitamment douze notables musulmans, une femme et deux enfants, dans les douars de Chassoul et de Hassi-Benzel.

4 juillet: au village de Gastu, près de Philippeville, quatre jeunes musulmans sautent sur une mine posée par l'«Algérie» (un tué, trois blessés). Le même jour à Biskra, l'«Algérie» lance deux grenades: la première, qui n'explose pas, dans un cinéma, la seconde devant le bureau de M. Humblot, architecte; louange à Allah, elle tue une fille musulmane.

8 juillet, l'«Algérie» égorge deux septuagénaires musulmans près d'Aricha (région de Ghardaïa). Dans le Nord-Constantinois, elle met le feu aux récoltes et tire sur la population indigène accourue pour éteindre l'incendie (un tué et un blessé).

Ces exemples que nous tirons du «Monde», démontrent de manière éblouissante, que l'organisation extérieure de la rébellion ne recule devant aucune crime pour imposer sa domination à la population musulmane des treize départements français d'Afrique du Nord. Dès lors, nous sommes en droit de désigner l'imposture qui consiste à qualifier d'«Algérie», le prétendu «G.P.R.A.» et ses bandes de tueurs. Quant aux 69 victimes de leurs exactions, énumérées ci-dessus, on remarquera que le muzzien de Radio-Genève» les range sous la rubrique «France». Il va donc plus loin dans la voie de l'intégration que ceux qui, avec M. Jacques Soustelle, leur réservent l'appellation de Franco-musulmans.

Mais il y a plus et pire, car comment ose-t-on dénommer «guerre» cette campagne d'assassinats qui, comme le lecteur le constate, ne respecte ni les enfants, ni les femmes, ni les vieillards? Veut-on quelques exemples supplémentaires de la férocité dont font preuve les combattants sans uniforme du F.L.N.

Eddy BAUER.

(Lire la suite en 11^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: PLAISIR DE LIRE LES ARTS ET LES LETTRES

Page 6: JEUDI-SPORTS

Page 9: REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Page 11: Les championnats suisses cyclistes sur piste

Le Conseil de sécurité a examiné cette nuit la situation au Congo

LUMUMBA DEMANDE À L'O.N.U. L'ENVOI D'UNE FORCE MILITAIRE ET PROTESTE CONTRE L'AGRESSION BELGE

Bruxelles ne reconnaît pas le Katanga

NEW-YORK (A.F.P., U.P.I., Reuter). — Le Conseil de sécurité s'est réuni cette nuit, à 2 h. 30 (G.M.T.), pour examiner une demande du gouvernement congolais d'envoi de troupes des Nations Unies au Congo pour y rétablir l'ordre.

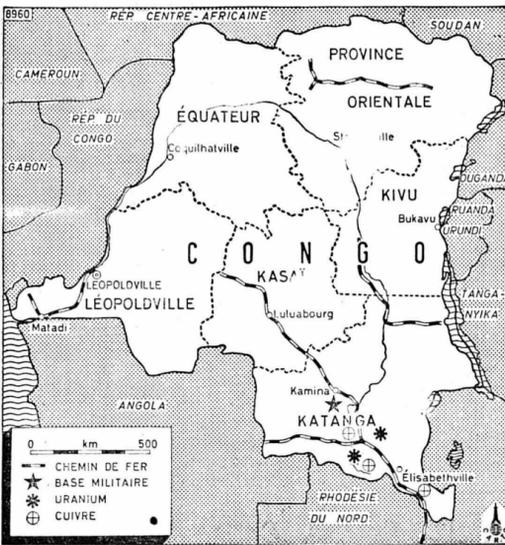
Avant de convoquer le conseil, le secrétaire général de l'O.N.U. avait transmis aux membres de l'organisation une requête signée par MM. Lumumba et Kasavubu demandant l'envoi d'une force militaire des Nations Unies au Congo afin de mettre un terme aux combats qui ravagent ce pays depuis son accession à l'indépendance.

Par ailleurs, M. Hammarskjöld s'est entretenu hier à déjeuner avec les membres du Conseil de sécurité.

En outre, un télégramme de protestation contre l'agression de la Belgi-

suivant le communiqué du gouvernement, les deux dirigeants congolais seraient restés jusqu'à hier à Luluabourg pour mettre au point l'«africanisation» du commandement de l'armée congolaise. Les nouvelles nominations ont été proclamées au cours d'une cérémonie à l'Académie militaire congolaise.

(Lire la suite en 11^{me} page)



Lumumba: l'homme-léopard

Pour le «Soir», organe belge de tendance modérée, il n'y a pas de doute: Lumumba n'est pas dirigé par les événements; il les dirige, et il les dirige contre les Occidentaux.

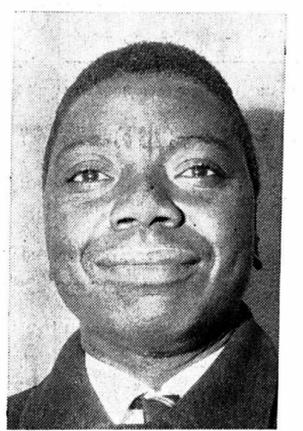
La tactique de Patrice Lumumba est celle des hommes-léopards. Interventions rapides, nocturnes, déplacements déconcertants, recours aux effets de terreur. Et, le jour, en beau costume européen, comédie de l'apaisement. La nuit suivante, les crimes recommencent...

Le gouvernement belge, lui, attend le bon plaisir du dictateur qu'il a donné au Congo, hypnotisé qu'il était par la peur de l'éclatement de cet empire, par la crainte des sécessions. On s'aperçoit que MM. De Schryver et Ganshof ont précisément interconnecté le réseau électrique congolais de telle façon qu'un seul révolutionnaire n'ait qu'à presser le bouton «Troubles» du tableau central pour tout faire flamber.

Car les illusions ne sont plus permises: Patrice Lumumba n'est nullement dépassé par les événements. Il les dirige, il continue à les diriger dans le sens raciste, haineux, anti-Blanc, et anti-Belge, qu'il n'a jamais cessé de suivre. Ni même de proclamer, il faut lui rendre cette justice. Cet homme n'est pas occupé à apaiser des troubles, mais à figurer une révolution. Et sous son nationalisme et son panafricanisme se cache — cela devient de plus en plus évident — un communisme implacable.

que a été adressé au secrétaire général des Nations Unies. Ce télégramme précise:

Le gouvernement, soutenu par le peuple congolais, refuse de se laisser mettre devant le fait accompli résultant du complot fomenté par les impérialistes belges et un petit groupe de dirigeants



M. Moïse Tschombe, surnommé «le tiroir-caisse».

SI NOTRE GLOBE NE SAUTE PAS AUJOURD'HUI

Il y aura au moins une «miss fin du monde»!

A l'heure «H», les touristes qui disputent leur retraite aux adeptes du mage «Emmann» sur les pentes du Mont-Blanc, éliront en effet une reine de beauté!

COURMAYEUR (U.P.L.) — Elio Bianca, dit le mage «Emmann», chef de la mystérieuse secte religieuse qui a cherché refuge près du sommet enneigé du Mont-Blanc, pour échapper à la fin du monde, prévue par lui pour aujourd'hui à 12 h. 45 (G.M.T.), aurait-il fait de nouveaux adeptes? C'est la question que l'on peut se poser, le prophète ayant reçu une lettre de Paris signée «Joël Horis de Seire» annonçant l'arrivée imminente d'un convoi de cinq cent cinquante-trois candidats, de diverses nationalités, à la survie terrestre.

voix composé de neuf camions, trois «bulldozers», deux camions-grue, trois excavatrices, huit véhicules amphibies, six motos, vingt-deux jeeps et six raides insubmersibles. Un aussi considérable déplacement — tel qu'il n'y en a pas eu depuis le débarquement de Normandie — ne saurait passer inaperçu... Or, personne ne l'a vu! Il n'en reste pas moins que la retraite de l'«Emmann» et de ses fidèles, un confortable refuge sur les pentes du Mont-Blanc, à plus de 2500 mètres d'altitude, est devenue une attraction touristique très courue.

(Lire la suite en 11^{me} page)

UN PROJET QUI A MIS PLUS DE QUATRE ANS À MÛRIR

RÉORGANISATION DE NOTRE ARMÉE

Le Conseil fédéral a présenté ses propositions pour adapter la défense nationale aux exigences de la guerre moderne

De notre correspondant de Berne:

Le 13 janvier 1956, le Conseil fédéral décidait d'adapter l'armée aux conditions de la guerre moderne. La commission de défense nationale et le département militaire se mirent aussitôt à l'ouvrage et présentèrent des propositions contenues dans le fameux «Livre vert». A la fin d'avril 1959, un communiqué nous apprenait que le gouvernement, inquiet des répercussions financières de ce projet, priait M. Chaudet de faire étudier une «solution de rechange» moins onéreuse. En juillet, les membres du collège exécutif recevaient l'édition revue et corrigée du «Livre vert», mais diverses circonstances, et d'abord l'état de santé déficient de MM. Lepori et Hostenstein, les empêchèrent de prendre une décision rapide.

Il fallut attendre le 14 décembre la dernière fois par laquelle le Conseil fédéral, dans son ancienne composition et à la veille d'un profond remaniement — quatre démissions étaient annoncées pour la fin de l'année — faisait savoir qu'il avait adopté les propositions du département militaire fondées sur celles de la commission de la défense nationale, à la condition toutefois que les dépenses pour l'armée resteraient de l'ordre de 1200 millions par an, en moyenne, de 1961 à 1964.

Mais les nouveaux élus ne se contentèrent pas d'entériner purement et simplement la décision de leurs prédécesseurs. A leur tour, ils exprimèrent le désir bien légitime de connaître dans le détail un projet aussi important, dont ils devaient assumer la responsabilité; et les discussions reprirent pour durer jusqu'à la fin de juin.

Mercredi matin, enfin, la chancellerie pouvait publier les projets d'arrêté avec les amples considérations justificatives qui devaient convaincre les députés.

PAS DE RÉFORME FONDAMENTALE

Il y a, en effet, deux projets: le premier tend à modifier la loi sur l'organisation militaire, le second doit tirer les conséquences de cette révision et prend la forme d'un arrêté

de l'Assemblée fédérale sur l'organisation de l'armée (organisation des troupes). Il est le corollaire de l'autre, et pourtant, c'est à son propos que le Conseil fédéral expose les principes et les raisons de la réforme proposée. On ne trouvera pas dans ce texte une «conception fondamentale» nouvelle, car la mission de l'armée reste la même. Instrument de l'Etat, cette armée doit d'abord être assez forte pour intimider un adversaire éventuel et prévenir ainsi une agression dont le prix serait l'anneau élevé, ensuite défendre l'indépendance du pays et l'intégrité du territoire si des troupes étrangères engageaient tout de même des opérations contre la Suisse.

G. P.

(Lire la suite en 8^{me} page)

Sur l'invitation de M. Fidel Castro

M. Khrouchtchev se rendrait prochainement à Cuba

LA HAVANE (U.P.I. et A.F.P.). — Les milieux officiels cubains pensent que M. Khrouchtchev se rendra prochainement à l'invitation que lui a faite le président Castro et pourrait choisir la date anniversaire du mouvement révolutionnaire du 26 juillet.

Toutefois, on pense que le «leader» soviétique aimerait recevoir une autre invitation d'un pays d'Amérique latine pour entreprendre ce voyage. Il l'a lui-même laissé entendre récemment lorsqu'il a dit à des journalistes occidentaux qu'il aimerait visiter l'Amérique du Sud, mais n'avait pas encore été invité.

Violente manifestation d'étudiants à Mexico

Une violente manifestation d'étudiants en faveur du gouvernement de Cuba s'est déroulée mardi soir sur la «Zocalo» de Mexico, la grande place de la constitution située devant le Palais national.

Cette manifestation, organisée par des milieux de gauche, devait se dérouler pacifiquement lorsqu'un petit groupe qui avait apporté un drapeau américain a tenté d'y mettre le feu. La police est alors intervenue et a réussi à s'emparer de l'emblème, mais a dû faire appel à des brigades spéciales munies de bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants. Selon les premiers renseignements, il y aurait quelques blessés et de nombreuses arrestations auraient été opérées.

RÉCONCILIATION?

Vadim et Annette Stroyberg sont arrivés à Biarritz pour y passer ensemble quelques jours de vacances



BIARRITZ (U.P.I.). — Le meilleur en scène Roger Vadim et sa femme Annette Stroyberg se sont-ils reconciliés? Il est encore prématuré de l'affirmer. Cependant tous deux sont arrivés mercredi matin très souriants à Biarritz vers 11 h. en provenance de Saint-Tropez par la route. Le couple avait retenu depuis plusieurs jours un appartement à l'hôtel du Palais où il est descendu. Leur fille n'est cependant pas avec eux. Elle est restée à Saint-Tropez. Dans la voiture, se trouvait également

ment l'actrice américaine Deborah Kerr qui vient à Biarritz pour y passer ses vacances où elle retrouvera son fiancé et le scénariste Peter Viertel.

Si l'on en croit, Vadim se rendra dans quelques jours en Espagne, à Pampelune, en compagnie de sa femme, de Deborah Kerr et de Peter Viertel. Après un bref séjour en Espagne, tous les quatre reviendront à Biarritz où ils demeureront pendant trois ou quatre semaines.

Les carabines de nos tireurs olympiques ont été fabriquées à Neuchâtel

C'est avec ces armes, que les matcheurs suisses ont battu, les 18 et 19 juin, le record du monde dans la position à genou

Programme chargé, cette année, pour les tireurs de notre équipe nationale, avec les Jeux olympiques de Rome. Depuis plusieurs mois, les prétendants à la sélection participent à des entraînements serrés. Et au-delà de Rome, il y a en 1962 les championnats du monde en Egypte. Les 18 et 19 juin derniers, nos matcheurs au petit calibre ont participé au stand d'Emmen au match international à distance, qui est disputé par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Suisse. Les dix tireurs et les deux remplaçants ont tous dépassés les 1100 points et ils ont battu le record du monde dans la position à genou, gagnant 42 points par rapport aux résultats du match identique de l'année dernière.

MM. Luthy père et fils que le chef armurier Tanner a créé et mis au point la carabine de nos matcheurs, l'arme la plus précise dont ces der-

niers puissent disposer actuellement en Suisse.

D. Bo. (Lire la suite en 9^{me} page)



Les carabines en cours de montage s'alignent sur l'établi. Aussi bien qu'une fabrique d'horlogerie, l'atelier des Terreux est un temple de la précision.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au mercredi, nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h. 10 Le jeudi et le vendredi, l'ouverture est prolongée jusqu'à 18 h. 30.

D'autre part, tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone, le matin dès 7 h. 30.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » continuera à sortir de presse et à être distribuée à la même heure qu'actuellement mais nos bureaux seront complètement fermés le samedi.

Délais de réception de la publicité :

Les annonces reçues avant 10 h. 30 (grandes annonces avant 9 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 15 heures, et les petites annonces, le vendredi également, avant 16 heures.

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 h. 10 (18 h. 30 le jeudi et le vendredi) ; pendant la nuit et jusqu'à 1 heure du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

A LOUER

A louer dans localité ouest de Neuchâtel, villa familiale 5 pièces, bains, central, garage et jardin. Faire offres sous chiffres P. G. 3376 au bureau de la Feuille d'avis.

Colombier

à louer dans immeuble neuf logement de 4 pièces tout confort libre tout de suite; 3 pièces, libre le 20 juillet. Régie Immobilière. Tél. 5 69 89, Ch. Dufaux, Neuchâtel.

A louer au Cerneux-Péquignot appartement de vacances tout confort, garage éventuel. S'adresser au bureau communal, tél. (039) 6 62 01.

Les Hauts-Geneveys

A louer dans villa locative, logement de 4 pièces tout confort, 145 francs par mois. Régie Immobilière, tél. 5 69 89, Ch. Dufaux, Neuchâtel.

A louer

tout de suite, appartement moderne de 2 pièces, à Monruz 23. S'adresser à Zimmermann S.A., Epancheurs 3.

A louer à Saint-Martin (Val-de-Ruz), pour le 1er août ou date à convenir, bel appartement comprenant 4 grandes pièces, cuisine, cave et galetas. Chauffage central par étage, eau chaude, 1er étage. Faire offres sous chiffres O. F. 3375 au bureau de la Feuille d'avis.

Champéry

appartement dans chalet, 5 lits, confort, à louer du 17 au 31 juillet. Tél. (027) 4 41 27.

A remettre à Peseux, pour le 24 août, appartement de 2 pièces tout confort, avec bain et balcon. Tél. 8 36 16 aux heures des repas.

PENSIONS

L'Ecole Bénédicte de Neuchâtel cherche encore quelques familles disposées à prendre en pension des jeunes gens et des jeunes filles pendant son cours de vacances, pour la durée de 4 semaines, à partir du 1er août. Offres à la direction.

Nous cherchons Pension de 20 août jusqu'au mois de mars, pour jeune homme. — Faire offres à Mme Krenenbühl, Bundesstrasse 38, Lucerne.

Au centre, belle chambre avec pension soignée pour le 15 août ou date à convenir. — E. Weber, Saint-Honoré 10, tél. 5 59 79.

On cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir appartement de 3 ou 4 pièces dans la région de Colombier - Bôle. — Tél. (039) 2 37 26.

100 francs de récompense à qui me trouverait un appartement de 4 pièces, pour tout de suite. Tél. 5 99 49.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

OFFRES D'EMPLOIS

Vendeuse en alimentation éventuellement auxiliaire serait engagée pour le 1er août ou plus tôt. Place stable pour personne qualifiée. Faire offres avec photo, copies de certificats et prétentions de salaire à la Société coopérative de consommation, Sablons 39, Neuchâtel.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

Demoielle sérieuse cherche belle chambre meublée indépendante, du 1er août au 30 septembre. — Prière de s'adresser à SUCHARD-HOLDING S. A., 22, Tivoli, tél. 5 61 01.

A louer à couple ou dames, meublé, 1 chambre, cuisine, bains. — Moulins 33.

A louer pour vacances 2 belles pièces meublées avec véranda et cuisinière, au bord de la forêt. Situation et vue splendides. Tél. 5 69 89.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, à ménage soigné, logement de 3 pièces, hall, balcon, salle de bains, chauffage central. S'adresser à Paul Franc, menuiserie, Va-langin.

A louer à Neuchâtel, à 5 minutes du lac, appartement pour 3 ou 4 personnes, du 1er au 20 août. — Adresser offres écrites à B. P. 3333 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour décembre 1960 à Colombier grand local pour entrepôt, etc. et jardin potager. S'adresser à l'Etude P. Soguel, Môle 10, Neuchâtel, tél. 5 11 32.

A louer tout de suite appartement mansardé de 4 chambres cuisine, cave et galetas plus part à un joli jardin. Prix 97 fr. — Pour visiter, voir M. Albert Favre, polisseur, Trois-Portes 25, Neuchâtel.

A louer jolies petites chambre indépendante à monsieur tranquille et travaillant dehors. — Tél. 5 58 52.

A louer belle grande chambre meublée avec eau courante, situation magnifique. Tél. 5 89 89.

Belle chambre meublée, chauffage central, bain. Avenue du 1er Mars 6, 4 me étage à droite.

A louer chambre meublée, à monsieur; bains. Tél. 5 72 19.

A louer jolie chambre au soleil, pour une personne, cuisine sur désir. Adresser offres écrites à H. X. 3347 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employée cherche, pour le 1er août, jolie chambre part à la salle de bains; si possible au centre de la ville. — Adresser offres écrites sous chiffres N.D. 3352 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoielle cherche studio meublé au centre de la ville pour le 1er août ou septembre. — Adresser offres écrites à A. M. 3311 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour tout de suite un appartement de 2 pièces à Neuchâtel ou aux environs. Offres sous chiffres P. 4761 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Couple retraité solvable cherche appartement de 2-3 pièces mi-comfort, à Neuchâtel ou aux environs. Entrée octobre, novembre. — Offres sous chiffres P.E. 13368 L. à Publicitas, Lausanne.

Agence générale de Neuchâtel cherche Secrétaire de toute confiance Langues allemande et française indispensables. Si possible connaissances de l'italien. Place stable et bien rétribuée pour personne capable de travailler d'une façon indépendante. Semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffres H. W. 3339 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale de Neuchâtel cherche femme de chambre qualifiée parlant le français, ainsi qu'un portier tournant bien recommandé. Se présenter à l'entrée du personnel MUNI DE REFERENCES.

Agence générale de Neuchâtel cherche employée pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate sommelier ou sommelière Se présenter à Bagatelle, sous les Arcades, Neuchâtel.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

MARGOT FRERES Nous cherchons pour le canton de Neuchâtel REPRESENTANT jeune et dynamique Préférence sera donnée à candidat ayant déjà l'expérience de la vente et bonnes connaissances de l'agriculture. Possibilité à personne capable de se créer une situation de premier ordre. Travail indépendant. Sérieuse mise au courant. Importante et fidèle clientèle existante Indemnités de voyage — Caisse de retraite. Faire offres par lettres manuscrites avec photo, curriculum vitae et références, à MARGOT FRERES, fabrique d'aliments fourrages, VEVEY.

ELNA Nous cherchons pour notre magasin de Neuchâtel une VENDEUSE Nous demandons : personne pas en dessous de 25 ans, ayant bonne formation commerciale, l'habitude de la vente, du dynamisme et de l'initiative. Connaissance des langues française et allemande. Entrée : courant août 1960 ou à convenir. Nous offrons : travail intéressant et varié, situation stable et bien rémunérée. Mise au courant par l'usine. Offres détaillées avec photographies et références sont à adresser à TAVARO Représentation S. A., Case Charmilles 2278, Genève.

Maison spécialisée de Suisse romande engagerait tout de suite des mécaniciens sur scooters, motos et vélos. Faire offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et si possible une photo. Place stable. Ecrire sous chiffres P. X. 81151 L., à Publicitas, Lausanne.

Architecte - chef de bureau est demandé. Salaire de base 2000 fr. plus participation au chiffre d'affaires. Semaine de 5 jours. Gros travaux en cours. Curriculum vitae. Doit être reconnu par l'Etat de Vaud.

Dessinateur-architecte également demandé. Conditions très intéressantes. — Ecrire sous chiffres P. K. 13313 L., à Publicitas, Lausanne.

VENDEUSE TEXTILE DEMANDÉE Place stable très bien rétribuée. Entrée à convenir. Faire offres écrites, joindre photographie et références.

CANTON FOURRURES LA CHAUX-DE-FONDS Hôtel Beaulac, Neuchâtel, cherche, pour date à convenir, femme de chambre qualifiée parlant le français, ainsi qu'un portier tournant bien recommandé. Se présenter à l'entrée du personnel MUNI DE REFERENCES.

Agence générale de Neuchâtel cherche employée pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale de Neuchâtel cherche Secrétaire de toute confiance Langues allemande et française indispensables. Si possible connaissances de l'italien. Place stable et bien rétribuée pour personne capable de travailler d'une façon indépendante. Semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffres H. W. 3339 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale de Neuchâtel cherche employée pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale de Neuchâtel cherche employée pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale de Neuchâtel cherche employée pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

EBAUCHES S. A. METTEUSES EN MARCHÉ Nous cherchons pour août ou pour date à convenir, des personnes connaissant la mise en marche, pour du travail de série à exécuter sur de grandes pièces dans un nouvel atelier de fabrication à Neuchâtel. Les personnes habiles seraient éventuellement mises au courant. Nous offrons : un cadre de travail agréable et des conditions matérielles favorables. Demander la formule de candidature à l'adresse ci-dessus en se référant à l'annonce «Metteuses en marche» et au journal.

Je cherche un domestique de campagne sachant traire. S'adresser à Lassueur, marchand, Yverdon. Tél. (024) 2 31 91.

Jardin Je cherche une personne qualifiée pour l'entretien d'un jardin. — Adresser offres écrites à V. M. 3381 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour date à convenir dactylo à domicile Travail indépendant, intéressant pour personne capable de rédiger de la correspondance simple. Bonnes connaissances d'allemand désirées. — Ecrire à case postale 31443, Neuchâtel, en indiquant les prétentions de salaire à l'heure.

On cherche pour date à convenir ménagère méticuleuse et de toute confiance, logeant chez elle, sachant cuire (repas de midi), pour tenir le ménage ordonné de monsieur seul. Travail de 8 h. 30 à 15 h. environ. Libre le dimanche et les jours fériés. — Adresser offres écrites à T. K. 3379 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné de 2 personnes cherche dame qui pourrait tenir le ménage de préférence de 7 h. 30 à 14 h. Tél. 5 72 42 aux heures de bureau; tél. privé 5 25 23.

On cherche sommelière (débutante acceptée). — S'adresser au Café de l'Industrie. Tél. 5 28 41. Bureau de la place engagerait pour date à convenir sténodactylographe Travail varié et indépendant. — Adresser offres écrites à U.K. 3359 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de ressorts de montres engagerait pour le début d'août employée pour travaux de bureau variés Semaine de 5 jours. Débutante diplômée acceptée. Offres sous chiffres M. D. 3373 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate sommelier ou sommelière Se présenter à Bagatelle, sous les Arcades, Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir un garçon de cuisine Faire offres à l'Institut «La Châtelainie», Saint-Blaise.

Je cherche couple de confiance, retraité, pour travail facile au centre de la ville. Place stable, bien rétribuée. Offres à H. von Siebentall, Neuhausweg 21, Berne 18. (Seules les réponses écrites seront prises en considération.)

On engagerait ouvriers et ouvrières S'adresser à ADAX, ateliers de décolletages, Peseux. Lire la suite des annonces classées en septième page

AVIS OFFICIELS COMMUNE de VILLIERS Par suite de la démission du titulaire, la Commune de Villiers met en soumission le poste de cantonnier-concierge-huissier communal. Entrée en fonction : 1er octobre 1960. Pour tous renseignements, s'adresser à : M. Robert Desaulles, président de commune, tél. (038) 7 00 42. Le cahier des charges peut être consulté à la même adresse jusqu'au 23 juillet 1960, entre 18 et 20 h. Les hommes mariés sont priés d'adresser leurs offres au Conseil communal jusqu'au 30 juillet 1960. Conseil communal.

Je vends à Montmolin JOLIE VILLA ultra-moderne, 4 chambres, garage. Vue panoramique. — Pour renseignements et visite, s'adresser sur place à M. P. MAMIE, tél. (038) 8 29 70.

On achèterait terrain pour villa, avec vue, à Peseux, à Vauseyon et au Landeron, avec grèves. — Adresser offres sous chiffres B.S. 3362 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasion pour retraité A vendre près d'Avenches (VD), à proximité d'une forêt, maison avec 2 appartements Prix d'achat : environ 35 000 fr. — Offres sous chiffres SA 6237 B aux Annonces Suisses S.A. ASSA, Berne.

A vendre à Bôle beau terrain pour MAISON FAMILIALE (1200 m²). Accès facile. Vue étendue et imprenable. Conditions favorables. — Etude René Landry, notaire, Concert 4, tél. (038) 5 24 24.

A vendre dans village proche de la ville, taux d'impôts bas, tranquillité absolue ancienne maison avec dégagement, jardin et vue. Construction en bon état, avec confort, pièces boisées difformes réparties sur deux étages. Extérieur et intérieur ayant du cachet. Adresser offres écrites à 147-555 au bureau de la Feuille d'avis.

Maisons sont demandées à acheter à 1 ou 2 logements, éventuellement terrains à bâtir. Preneurs solvables. — Offres écrites détaillées à M. Dr R. PAUPE, rue de Gibraltar 11, Neuchâtel.

Café - restaurant - hôtel A VENDRE,

boire Romanette quel plaisir!

toujours appréciée par sa qualité et sa fraîcheur

CITRON, FRAMBOISE GRAPE-FRUIT, ORANGE ANANAS, ABRICOT



La voiture de sport par excellence

Maintenant

Fr. 10.600.-

Garantie complète pendant une année
Crédit 30 mois.
Reprise de tous véhicules.

Garage du Seyon

R. Waser Neuchâtel 34-38
Agence officielle : MG, Morris, Wolseley

POUR VOTRE PORTE-BAGAGES

BÂCHE

EXTRA-SOLIDE
140 x 180 cm.

AUX STOCKS U.S.A.

B. SCHUPBACH, LES SAARS 50
Neuchâtel - Tél. 5 57 50

A vendre, en bloc ou séparément.

meublier complet

de 5 chambres, en très bon état et à bon marché, soit :

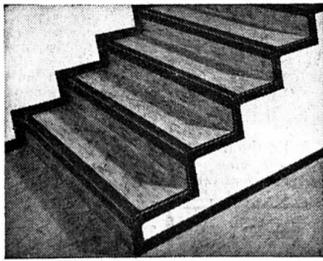
chambre à coucher moderne, claire; salle à manger complète, moderne; meuble combiné; entourages avec divans; salons; grand buffet de cuisine avec table et tabourets; meubles de vestibule en osier. Tapis, lustrerie. Bureau-ministre. Vitrine, bibliothèque. Ensemble studio avec divan transformable, etc. S'adresser vendredi 15 et de 16 h. à 20 h. et samedi 16 et de 14 h. à 20 h., au faubourg de l'Hôpital 13, 3^{me} étage.

Vos escaliers ?

en bois ou ciment, usés et abîmés, sont réparés et recouverts de plastiques spéciaux, résistants, insonores, antidérapants, aux très beaux coloris modernes !

Pour vous, ménagères, commerçants : Prestige ! Hygiène ! Entretien facile ! et de la joie ! Pour de nombreuses années.

A disposition : renseignements, échantillons et devis sans engagement. Visite à domicile aux heures que vous désirez.



FIRMA / MAISON

Masserey

Revêtements de sols et escaliers modernes

Bureaux et entrepôts : Portes-Rouges 131
NEUCHÂTEL Tél. No (038) 5 59 12

Dès aujourd'hui nous mettons en vente des centaines de BLOUSES



Sa coupe seyante, son décolleté aéré et son prix étudié. Belle popeline sanforisée dans les coloris mauve, turquoise, jaune, corail, mandarine et blanc

Tailles 38 à 46
seulement **4⁹⁰**

Modèle chemisier uni et fantaisie **4⁹⁰**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

A vendre d'occasion

balance automatique

(10 kg.) avec barème des prix. Très bon état. Roger Steckler, Fahys 141, Neuchâtel. - Tél. 5 83 07.

COLLIES

(Bergers écossais) 3 mois, bons pedigree, sable doré, très vigoureux, sont à vendre. S'adresser à M. Ferret, Crêt-du-Loche 12, Tél. (039) 2 22 76.

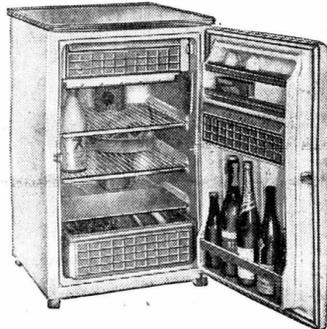
Avant de partir en vacances

Veillez à ce que vos soutes soient munies de

combustible solide ou liquide

HAEFLIGER & KAESER S. A.
Seyon 2 NEUCHÂTEL Tél. 5 24 26

Electrolux



LE NOUVEAU FRIGO A MOTEUR

ELECTROLUX

est sensationnel

150 litres avec grand congélateur

Fr. 658.-

Grande facilité de paiement

Vuillomenet & Co. S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Beau porte-bagages à vendre, pour grosse voiture, 75 fr. - Tél. 5 65 73.

A VENDRE 1 dressoir (2 corps) 110 francs, 1 corbeille à linge avec cordeau 8 fr., 2 baquets galvanisés 80 et 60 cm. 15 fr. - Tél. 5 69 96.

FRIGO

Pour cause de double emploi, à vendre frigo de 70 litres, révision récente, 200 fr. - S'adresser le soir dès 19 h. 30 à Ed. Dellanegra, quai Godet 2, alle ouest.

A vendre

réchaud électrique

2 plaques, à l'état de neuf. - S'adresser à M. Erard, Beauregard 8, à Neuchâtel.

VOTRE RÊVE... SOUS VOTRE TOIT !

Avant de vous décider d'acheter les meubles dont vous rêvez... venez visiter sans engagement notre vaste exposition sur 2 étages

Chambres à coucher

à partir de Fr. **1090.-**

Salles à manger

à partir de Fr. **890.-**

Studios

à partir de Fr. **380.-**

Grand choix de **Petits meubles** séparés

Lits doubles

à partir de Fr. **250.-**

Sur demande : grandes facilités de paiements (Intérêt minime) Voiture à disposition sans engagement



Tél. (038) 8 43 44 et 5 50 88
Succ. OH. NUSSBAUM

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

RIVAGE DU PACIFIQUE

par Edmond ROMAZIERE

Tous les soirs, Meymac et Julien allaient voir si le bateau n'arrivait pas. Il fut presque une semaine avant de reparaitre. Lorsqu'ils virent glisser sur l'eau miroitante la silhouette élégante de sa coque et de sa mâture et ses feux de position, ils rentrèrent à l'auberge, annonçant qu'ils étaient las et qu'ils allaient se mettre au lit.

Une heure plus tard, ils se glissaient dehors sans être vus et, par des ruelles, allaient retrouver la mer, plus loin, où ils avaient amarré leur barque.

Cette fois, dit Meymac, j'espère bien que nous allons savoir...

CHAPITRE XIX
Le guet

Leur embarcation à l'abri de la vue, ils se glissèrent vers le haut du roc. Aucun homme n'avait quitté le bord.

Allons tout de suite dans la caverne.

Et s'ils nous découvrent ?

Pas d'hésitations ! Il s'agira de défendre notre peau.

Ils se faufilèrent dans la petite grotte, gagnèrent la place qu'ils avaient repérée et où ils étaient bien abrités des regards.

Leur faction était d'autant plus longue, énervante, qu'ils ne voyaient pas au-delà de deux mètres. Dehors, ils auraient du moins pu épier le bateau, prévoir le moment où ils apprendraient quelque chose. Ici, au contraire, plus moyen de parler. Les individus pouvaient arriver à tout moment à l'entrée de la caverne. Le moindre bruit les alerterait.

Ils patientèrent donc, dans la nuit noire. Dehors, il y avait tant d'étoiles ! Tout devait être si poétique, si évocateur !

Enfin, un bruit léger les atteignit. Les deux hommes que les Français avaient déjà vus, parurent, tenant une torche électrique. Ils s'approchèrent de l'entrée si bien camouflée des souterrains, et l'un d'eux, élevant la main à hauteur de son front, l'introduisit dans un petit enfoncement.

Il appuya ensuite sur un bouton que Meymac n'aurait jamais découvert, mais qu'il distingua à la lueur de la torche.

La porte s'écarta et les individus entrèrent. La porte se rabattit.

As-tu l'intention de nous glisser là-dedans à leur suite ? demanda Julien lorsqu'ils furent de nouveau seuls.

Je crois que ce serait une folie. Nous y avons déjà gagné de savoir où l'on coupe le courant.

Une demi-heure passa. Le battant tourna de nouveau. Placés comme ils l'étaient, Delprat et Meymac ne pouvaient jeter un coup d'œil dans le couloir mystérieux.

Un des hommes bougonna :

— Le chef a raison. Faut pas permettre de la négligence !

— Tu as vu ? Ça n'a pas trainé. Trois jours aveugle. Rien que ça.

— Tout de même, ricana l'autre, ça ne doit pas être rigolo ?

— Tu parles ! Mais sans discipline, on n'arriverait à rien.

Ils employaient l'espagnol avec un accent étranger.

Meymac avait frissonné. Que signifiaient ces paroles : trois jours aveugle ?

Le travail était négligé, c'est certain ! reprenait le premier en gagnant la sortie. C'est des choses qu'on ne peut pas permettre.

— Tu peux être sûr qu'après trois jours où il aura tâtonné, il s'y remettra avec ardeur et qu'on ne devra plus lui faire d'observations.

Ils disparurent.

Ce n'est pas fini, murmura Meymac. Ils vont sans doute revenir avec du chargement.

Dix minutes plus tard, la lumière éclaira de nouveau la caverne.

D'autres hommes apportaient des caisses. Elles entraient lentement par la porte, dont elles avaient à peu près la largeur. Le couloir se referma.

Les ténèbres se firent complètes et le silence absolu. Un quart d'heure après, la tor-

che jeta de nouveau sa lueur crue. On sortait des caisses moins lourdes et tout aussi bien fermées.

CHAPITRE XX

Billet doux

Le problème s'était tout à coup éclairé. Ce qu'ils trouveraient, ils en savaient une partie, et Meymac avait bien espéré découvrir l'autre. Les Allemands avaient inventé le moyen de capter l'énergie du souffle marin et de se construire ainsi une usine, un petit arsenal complètement ignorés. Ils possédaient un pont d'appui sur la côte même d'un des pays qui leur étaient les plus hostiles ; mais qu'y faisait-on, à présent ?

Evidemment, c'est pour se procurer ce secret que la bande a volé le document chez Balderon ; puis c'est par prudence qu'elle a supprimé ce témoin. De cette bande, Enrique fait certainement partie. Est-ce lui qui nous a soupçonnés ? Car on nous tient à l'œil. Nous sommes démasqués ou du moins on soupçonne notre but, puisqu'on a tenté de m'enlever.

« J'irai seul, en laissant des instructions précises à Julien, pensa Meymac. S'il m'arrive quelque chose, il pourra attaquer avec la force armée, employer les gaz, si c'est nécessaire. »

Par dépêche, il demanda à Mexico qu'on télégraphie un ordre à la

police de Tempico, afin qu'un détachement fût mis à la disposition de Delprat à la première réquisition. Quelques mots qu'il ajouta, et qu'il avait convenus avec le ministre, devaient éclairer le chef du département de la justice et faire agir avec célérité. Avant le soir, il reçut la réponse.

Maintenant, je suis tranquille, dit-il à Julien. Tu vas attendre ici. Si je ne suis pas rentré demain matin, n'hésite pas. Tout de suite des grands moyens.

C'est idiot d'y aller seul, riposta le jeune savant.

Nous embarquer tous les deux dans cette aventure serait de la légèreté. Nous ne pourrions plus espérer de secours.

Alors, laisse-moi courir le risque !

— Jamais ! Tu manques d'expérience. Et tu es trop amoureux ! Tu gâcheras l'affaire ! Seulement, écoute-moi bien. Si je puis me faufiler à l'intérieur, j'étudierai tous les commutateurs, tous les appareils à manettes. Nous savons déjà que l'un d'eux rend aveugle. Par quelques ondes ? Le secret scientifique nous importe peu, pour l'instant. Si je découvre ce qui attaque momentanément le nerf optique, je tracerai, juste à côté, une toute petite croix de Lorraine, avec mon crayon à l'aniline. Si je sais ce qui rend la vue, au contraire, tu trouveras deux croix juxtaposées.

— Compris.

— Et maintenant, je vais me promener. Rends-toi chez Dolorès, si cela te chante, mais aie soin de revenir avant la tombée du jour. Et le Browning prêt, dans ta main ! Moi, j'ai besoin de réfléchir, d'accumuler du calme.

Il descendit dans le patio, arriva dans la ruelle, rencontra Aurora cinquante pas plus loin.

— Quel homme peu galant ! s'écria-t-elle avec sa charmante bonne humeur et son rire communicatif.

— Vous êtes encore plus jolie que d'habitude. Et vous allez me faire des reproches.

Certainement ! Je croyais que vous recherchiez ma société ! Je pensais que vous me faisiez la cour ! comme on se trompe !

En quoi ai-je démontré le contraire ? demanda-t-il sans enthousiasme.

— Pour vous voir, il faut que je vienne dans cette salle, ou que j'aille chez mon amie... Oui, là, vous vous rendez tous les jours ! Mais me retrouver, moi ! Errer un peu dans la ville à l'heure où vous savez que je sors ! Non, señor Meymac, vous n'êtes qu'un amoureux à la noix... Si vous êtes seulement un tout petit peu amoureux...

— Quel réquisitoire ! Je n'en ai jamais tant entendu et je me déclare le plus malheureux des hommes !

LES ARTS ET LES LETTRES

Les livres religieux : L'ORTHODOXIE

Jusqu'à la révolution russe, l'Eglise orthodoxe était pour la plupart de nous en Occident une lointaine inconnue. Mais bientôt les émigrés multiplièrent en Europe des églises de rite oriental ; quelques spécialistes dans l'Eglise catholique prirent contact avec eux et découvrirent la valeur de leur liturgie et de leur tradition. Mais il fallut presque un demi-siècle encore pour que s'élargisse la découverte mutuelle des Eglises d'Orient et d'Occident. On commença à se rendre compte aujourd'hui de l'extrême richesse spirituelle de cette grande Eglise, de sa liturgie deux fois millénaire, de sa vie mystique, si complémentaire de la nôtre. Aussi le public cultivé a-t-il salué avec le plus grand intérêt « L'Orthodoxie », de M. Paul Evdokimov, professeur en théologie à la Faculté orthodoxe de Paris, ouvrage destiné à faire mieux connaître une Eglise sœur, sur le plan ecuménique.

« L'Orthodoxie », imprimée sur les presses de Taizé et éditée par Delachaux et Niestlé, dans la Bibliothèque théologique, est une véritable somme des valeurs de l'Eglise d'Orient. Après une introduction historique très dense, l'auteur développe son sujet en cinq grandes parties : 1. Anthropologie : la notion de l'homme et sa destinée selon la pensée orthodoxe ; 2. Ecclésiologie : l'Eglise, sa nature, sa mission ; 3. La foi de l'Eglise : ses dogmes marqués du sang des martyrs, leur expression, leur évolution ; 4. La prière de l'Eglise : le sacre, les icônes, la liturgie, les sacrements, et enfin 5. L'Eglise dans le monde et les choses dernières. Vaste développement, subdivisé en de nombreux chapitres, dont chacun pourrait donner matière à un livre.

Le professeur Evdokimov est philosophe autant que théologien. Sa vaste culture s'étend non seulement à l'abondante littérature des Pères et théologiens de sa propre confession, mais à la pensée grecque dont elle est profondément imprégnée, aux courants de la philosophie moderne, comme à la tradition catholique romaine et à la théologie réformée — ce qui lui donne de constants points de référence.

De belles pensées de Pères émailent « L'Orthodoxie » et constituent une des richesses de ce passionnant volume. Citons-en quelques-unes pour terminer. Elles permettront au lecteur de pressentir la valeur et l'atmosphère très particulière de « L'Orthodoxie ». En effet, si la pensée des Eglises romaine et réformée est essentiellement juridique et latine, centrée sur la Croix du Christ, la pensée orthodoxe, plus intuitive, plus mystique, gravite autour de la gloire de Dieu : c'est une « théologie de la gloire ».

Saint Grégoire de Naziance : « Parler de Dieu est une grande chose. Mais il est mieux encore de se purifier pour Dieu. »

Saint Syméon le théologien : « Il n'y a pas d'autre moyen de connaître Dieu que de vivre en lui ; alors l'homme est « inondé d'être ». »

Saint Syméon Métaphraste : prière avant la divine communion : « Toi qui m'as donné, volontairement ta chair en nourriture, Toi qui es le feu qui consume les indignes, ne me brûle pas, ô mon Créateur, mais plutôt glisse-toi dans mes membres, dans toutes mes articulations, dans

mes reins et dans mon cœur. Consume les épines de tous mes péchés, purifie mon âme, sanctifie mon corps, fortifie mes jarrets et mes os, illumine mes cinq sens et établis-moi tout entier dans ton amour. »

Et citons pour terminer l'auteur lui-même : « Il ne suffit pas d'avoir la prière, il faut devenir prière, être prière, se construire en forme de prière, transformer le monde en temple d'adoration, en liturgie cosmique. Offrir non pas ce que l'on a, mais ce que l'on est. »

La confirmation au cours des siècles

La confirmation des catéchumènes présente un problème de doctrine et d'unité chrétienne extrêmement délicat, car les Eglises ont pris à son égard des positions différentes. Les traditions diverses formées au cours des siècles sont aujourd'hui si fortement enracinées dans les Eglises et les circonstances extérieures sont tellement différentes de celles de l'Eglise primitive, qu'il est difficile, non seulement de réformer, mais aussi d'y voir clair et de savoir où l'on veut aller.

Pour éclairer ce problème, les Cahiers théologiques (1) publient une étude approfondie du théologien allemand Lukas Vischer. « La confirmation au cours des siècles », contribution au débat sur la confirmation.

La « confirmation » implique, en effet, plusieurs aspects d'un problème de la vie de l'Eglise, par exemple : l'âge du baptême, l'instruction religieuse des catéchumènes, l'admission à la sainte cène, la question de savoir si la confirmation est un sacrement — comme c'est le cas dans l'Eglise romaine — si elle est ou non un complément du baptême, si elle signifie et implique le don du Saint-Esprit ou encore si elle est une consécration pour le service de Dieu dans l'Eglise et dans le monde.

« La confirmation au cours des siècles » nous montre les réponses données à ces diverses questions dans l'Eglise ancienne, au moyen âge, au temps de la Réforme et, dans les siècles qui ont suivi, dans les différentes traditions des Eglises. L'étude historique de M. Vischer est doublée d'une perspicacité théologique et psychologique qui montre les raisons des divergences. On se rend compte de la valeur relative de telle coutume à laquelle on est particulièrement attaché, on apprend à respecter les formes et les convictions différentes des autres Eglises. « La confirmation au cours des siècles » nous invite encore à repenser et à repenser la question vitale aujourd'hui plus que jamais de la formation spirituelle des jeunes dans l'Eglise.

Sr G. de R.

(1) Delachaux et Niestlé.

POÉSIE NEUCHÂTELOISE



Cette image prise dans le petit jardin public de l'Evole, à l'embouchure du Seyon, ne fait-elle pas penser à la Côte-d'Azur, avec ses pins et sa poésie ? (Press Photo Actualité)

« BARBE ROUGE » AU FESTIVAL DES NUITS DE JOUX

De notre correspondant de Pontarlier : Les organisateurs du festival des nuits de Joux ont longtemps hésité dimanche entre le théâtre de plein air du château et le théâtre municipal de Pontarlier. Les conditions atmosphériques en étaient la cause. Finalement, le ciel s'étant un peu découvert, on choisit le château, dont le décor était du reste seul capable de servir la mise en scène de René Clermont.

« Barbe rouge », le personnage à la fois tendre et cynique, truculent et tragique, sentimental et sanguinaire, si bien campé par Jean le Poulain, avait, dans la pièce si prenante de M. Michel Parent, à faire, front à six femmes, trois Catherine, deux Anne, une Jane, ressuscitées pour une explication définitive avec leur roi, autrement dit Henry VIII d'Angleterre. A ces six femmes s'ajoutèrent trois ondes qu'elles et lui accueillirent avec stoïcisme.

Plusieurs centaines de spectateurs qui avaient bravé le risque d'intempéries et pour lui le goût du bon théâtre prime la crainte « d'attraper » un bon rhume, partagèrent ce stoïcisme, ce qui ne les empêcha point d'apprécier la qualité de ce spectacle, qu'ils applaudirent chaleureusement.

« Barbe rouge », merveilleusement servi par l'interprétation de la troupe du théâtre du Vieux-Colombier, avait déjà franchi victorieusement les feux de la rampe en Bourgogne. Il aurait mérité un triomphe au château de Joux : mais le ciel en avait décidé autrement.

J. V.

CARNET DU JOUR

Place du Port : 15 h. et 20 h., cirque Énie.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30. La bataille des V.I.
Rex (Théâtre) : 20 h. 15. Heures de violence.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. La fureur de vivre.
Cinéma : 20 h. 30. Signé Zorro.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. L'ombre du passé.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. En bordée.

PHARMACIE D'OFFICE : (Des 23 heures, pour urgences seulement) J. Armand, rue de l'Hôpital

PLAISIR DE LIRE

GILBERT PROUTEAU

LA PEUR DES FEMMES

Prix Sainte-Beuve 1960

« La peur des femmes » (1), de Gilbert Prouteau, est une puissante intrigue policière. Voici comment l'enquêteur spécial d'un grand journal parisien résume l'affaire.

« Rien, dit-il, ne peut égaler dans les annales criminelles ou dans les récits d'Edgar Poe le mystère extravagant que constitue l'assassinat du solitaire de l'île d'Aix. Georges Rambaud, 37 ans, antiquaire, abandonné dans des conditions mystérieuses par sa première femme Incarnita, une Italienne d'une extraordinaire beauté, a trouvé la mort au milieu des robots grandeur nature qu'il avait créés lui-même.

Avec ces robots, il avait mis au point un théâtre privé sans précédent dans l'histoire de l'érotisme. Les personnages jouaient pour lui les scènes qui le rongeaient. L'héroïne était toujours Incarnita, tirée à quinze exemplaires et vêtue de costumes différents, tous suggestifs. Les héros ? Les innombrables amants de la belle, matelots ou forgerons, dockers ou soutiers... Chaque soir, Georges Rambaud se donnait le spectacle qui avait hanté ses nuits et brûlé ses veines : sa femme dans les bras des autres... Il nous faudrait un magazine illustré pour donner une idée du luxe des détails, du raffinement des costumes, de la précision de la mise en scène.

Et c'est au cours de ces représentations que le rideau est tombé sur le dénouement le plus tragique et le plus imprévisible : une partie de la tribu des marionnettes a massacré l'autre. Huit poupées géantes sont écrasées à coups de marteau. Et parmi elles leur père, leur inventeur, leur créateur, a trouvé la mort. Il git devant nous, le crâne éclaté, enlaçant dans ses bras une des poupées incarnant Incarnita.

Mystère de magie noire ? Non. Si Georges Rambaud, au milieu de ses poupées, a été frappé à mort, c'est qu'un bras humain est venu le relayer. Car le robot est incapable de prévoir, il peut suivre la trajectoire de chute de l'homme étourdi par un

premier coup, et frappera donc les suivants dans le vide.

Voilà qui va donner à l'inspecteur Le Hanvic l'occasion de mener une enquête passionnante. Il interroge longuement Thérèse, la seconde femme de Georges Rambaud, qui semble l'innocence même. Aussi renoncera-t-il à poursuivre s'il ne décelait l'existence d'un bizarre personnage... Mais chut ! Laissons au lecteur le plaisir de découvrir par lui-même la clef du mystère. Pourquoi ce roman a-t-il reçu le prix Sainte-Beuve, oralement, je pense que personne ne pourrait le dire. On peut ne pas aimer Sainte-Beuve, qui a eu des lacunes, qui s'est parfois grossièrement trompé ; il n'en reste pas moins que c'était un raffiné et qu'il aimait la littérature, la vraie. Or « La peur des femmes », c'est du bon gros travail policier, fait de solide et puissante ficelle ; à cet égard, c'est même un modèle du genre. Les ressorts sont tendus à l'extrême ; on est secoué, ballotté, tenu en haleine. Mais ce n'est pas de la littérature ; disons que c'est du sport.

Pourtant, n'exagérons rien. Ici et là, on sent que l'auteur a pris le temps de méditer. L'agonie de la mère Rambaud, ce n'est pas mal ; quelques touches rapides, mais d'une justesse surprenante. C'est bien vu. Il y a là de l'atmosphère. Et puis, de ce livre, j'aime la fin. Son enquête terminée, l'inspecteur Le Hanvic se présente devant son chef, le commissaire Allaire. Qui est le commissaire Allaire ? Un rondouillard, surnommé « Pas d'histoires », formule qui résume sa philosophie. Il se dit ingénument « régitiste », c'est-à-dire qu'il a milité en 1934 pour les Croix de Feu, en 1936 pour le Front populaire, puis pour Daladier, pour Pétain, pour la Kommandantur, pour la Libération, etc.

Le devoir exige de Le Hanvic qu'il dénonce Thérèse. Il hésite. « Livrer Thérèse à ça ! » Non, impossible. Il préfère se taire. Il ne sera pas dit qu'en France ce sont les imbéciles qui triomphent.

(1) Grasset.

P. L. BOREL.

LIVRES DE VACANCES

Les femmes et Thomas Harrow

roman de J.-P. Marquand, traduit de l'américain par Pierre Singer

Il peut être intéressant de lire des romans d'avant-garde, encore que le terme donne lieu à de singuliers malentendus, puisque se disent aujourd'hui d'avant-garde des auteurs s'inspirant de Tchekhov, de Joyce, de Kafka, qui eux-mêmes ont écrit ou conçu leurs œuvres avant la première guerre mondiale. En somme, aujourd'hui, être d'avant-garde signifie être un suiveur. Mais venons-en au roman de John-P. Marquand, « Les femmes et Thomas Harrow » (1). Imposable d'y voir quoi que ce soit de révolutionnaire. C'est une œuvre aimable, arrondie, mûrie, pleine de sens, où l'auteur a consigné, avec le sourire, une riche et large expérience de la vie. Quelque chose de très américain, où passe un souffle de jeunesse et de dynamisme, et en même temps de légèrement vieillot, comme le montrent ces titres de chapitres : « Le bonheur n'était qu'à deux pas », « A parler franchement, il se sentait fort bien », « Il y en avait suffisamment pour l'emmener faire des emplettes », etc.

La sagesse, c'est de se prendre comme on est. Je ne pense pas qu'il l'auteur ni son héros veuillent nous laisser croire qu'ils ont du génie : ils visent simplement à instruire en divertissant. Thomas Harrow a eu trois femmes, mais c'est la première, Rhoda, qui a joué le rôle principal dans sa vie.

Auteur dramatique, il a connu de grands succès. Cependant, jamais il n'a tout à fait oublié l'essentiel ; un écrivain ne peut être heureux que chez soi, à son foyer. S'il est bien inspiré,

c'est sa femme qu'il prend comme secrétaire, et elle-même n'hésite pas à accepter, sachant bien que sinon il aura ailleurs un studio, où bientôt entrera une jeune personne blonde qui se révélera très dangereuse.

Ainsi, à cheval sur la sagesse du passé et les folies du présent, ce roman nous invite à la difficile recherche d'un équilibre. Si Thomas Harrow essaye sans succès de revenir à la normalité, une chose le console, c'est que les Etats-Unis, cette grande nation, n'y sont jamais revenus, eux non plus, depuis feu le président Harding.

L'impossible pardon

roman d'Hélène Valmont

Mariée, Colette Verneuil retrouve à Paris un de ses anciens soupriants. Quoiqu'il soit cynique, cruel et libertin, elle abandonne son mari et ses enfants pour courir après lui.

Drame. Elle se tente de le tuer, passe en justice, et finalement, ne pouvant obtenir le pardon de son mari, elle se tue.

« L'impossible pardon » (2) est une œuvre violente, en partie vécue, qui montre ce qu'est la vie à nu, lorsque l'art ne la pare d'aucun vernis, d'aucun artifice.

(1) Stock.

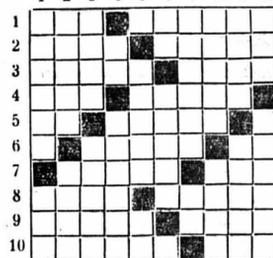
(2) Debreuse.

P. L. B.

MOIS CROISÉS

Problème No 304

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



HORIZONTALEMENT

1. Se trouve dans un laboratoire. — C'est une réussite.
2. Sont nombreuses en Grèce. — La Bonté l'est.
3. Le végétarien les ignore. — Pour mesurer des fonds.
4. Est ingrat avant d'être mûr. — Préservent de quelque mal.
5. Adverbe. — Ce que prend souvent un ivrogne.
6. Réunion d'animaux dans un repaire. — Préfixe.
7. Pester. — Bain.
8. Coupa une partie sur un tout. — Reçoit des coups.
9. Qui peut trancher beaucoup de choses. — Un militaire le reçoit volontiers.
10. Elle poursuit le crime. — Ferrures.

VERTICALEMENT

1. Aide à mettre une bottine. — Qui a besoin de repos.
2. S'oppose à la censure. — Est donné à celui qui paye.
3. Raison. — On peut le faire en géant.
4. Note. — Peut définir un diplomate français.
5. Franchit. — Lie des membres.
6. En coupe. — Elle se couvre de mousse.
7. Qualité du style de Voltaire. — Initiales d'un auteur de contes.
8. S'attaque aux dents. — Préjudice.
9. Temps de vacances. — Roulée.
10. Possessif. — Fourches patibulaires.

Solution du problème No 303

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	L	E	R	E	C	H	O	N	I	T	E
2	E	T	C	M	O	N	I	T	E		
3	T	A	L	C	N	O	R	D			
4	T	U	I	L	E	S		S	E	P	
5	R	C	O	C	O	N		N	O		
6	E	S	S	O	L	E	N		U		
7	S	A	I	R	E	V	E	R	S		
8	C	R	I	C	A	R	E	S			
9	C	R	U	G	H	E		F	E	E	
10	V	E	N	I	E	L	S		L	E	



Jeu

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., c'est fête chez la voisine... 7.15. Informations. 7.20. dansons la capucine. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., au carillon de midi, avec, à 12.15, le quart d'heure du sport. 12.45. Informations. 13.15. au carrefour des musiques. 13.30. compositeurs suisses, avec l'Orchestre de la Suisse romande.

16 h., feuilleton. 16.20. orchestre Raymond Lefèvre. 16.30. le Tour de France cycliste. 17 h., la guirlande des vacances ; sérénade italienne. 18 h., aucun rapport... émission-concours. 18.30. micro-partout, avec le Tour de France cycliste. 19 h., actualités nationales. 19.15. informations. 19.25. le miroir du monde. 19.45. à la française... 20.15. « Le fantôme de Cogaron-sur-Pichette », fantaisie méridionale. 21.15. musique française. 22.30. informations. 22.35. night-club à domicile.

SECOND PROGRAMME

Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h., émission d'ensemble. 20 h., orchestre C. Williams. 20.40. chansons. 21.10. mambo, rock et actualités nationales. 21.15. musique de la Volga. 22.30. programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
6.15. informations. 6.20. mélodies du sud. 6.50. pour un nouveau jour. 7 h., informations. 7.05. concert scandinave. 11 h., émission d'ensemble. 11.45. la littérature suisse-allemande contemporaine. 12 h., suite de danses autrichiennes. 12.20. nos compliments. 12.30. informations. 12.40. concert de midi. 13.25. œuvres de Kodaly et Bartok. 14 h., entretien. 16 h., causerie. 16.30. musique baroque. 17.30. l'heure des enfants. 18 h., enchantement de la voix. 18.30. variétés populaires. 19 h., actualités. 19.20. Tour de France, communiqués. 19.30. informations. écho du temps. 20 h., contraste de Paris. 20.30. l'improvisu de Paris, un acte de J. Giraudoux. 21.15. concert symphonique. 22.15. informations. 22.20. film-magazine.

TELEVISION ROMANDE

16 h., Tour de France. 20.15. téléjournal. 20.30. music-hall cocktail. 21 h., la conquête du ciel. 21.55. dernières informations.

EMETTEUR DE ZURICH

16 h., voir programme romand. 20.15. téléjournal. 20.30. les cigognes voyageant, documentaire. 20.55. « Die geliebte Stimme », pièce 21.35. pour le 500ème anniversaire de l'université de Bâle. 21.55. informations.

Spectacles et manifestations

Renvoi de la fin du monde

Afin d'éviter toute confusion, et pour couper court aux bruits qui circulent concernant la fin du monde, la Musique militaire de Neuchâtel informe ses membres d'honneur, honoraires, passifs et actifs, ainsi que ses nombreux amis, qu'il y aura « refuge » pour chacun d'eux à Chaumont le 24 juillet à l'occasion de la traditionnelle fête de la Mi-Été.

Un important ravitaillement en vivres et liquides est prévu, dont une formidable soupe aux pois servie à l'heure de midi.

Au cas où les esclaves célestes se déverseraient sur Chaumont ce jour-là, la fête de la Mi-Été sera reportée, au dimanche 31 juillet.

La journée de M'ame Muche



J'aimerais bien que quelqu'un invente un moyen de faire disparaître ces films publicitaires !

CÉCILE

Un des meilleurs romans dessinés français



Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

Arcades

5 78 78

Dès aujourd'hui à 15 h.

L'organisation J. Arthur Rank présente

Michael RENNIE
Patricia MEDINA
Milly VITALE
David KNIGHT

Malgré les affirmations de la Radio allemande pourquoi Londres n'a pas été détruite...
...comme Carthage !

La bataille des V.1



D'après le roman de Bernard Neumann «THE SAVED LONDON»

PARKFILM S.A. GENÈVE

l'une des plus étranges histoires d'espionnage

LA **BATAILLE DES V.1**

Parlé français

Admis dès 16 ans

Matinées à 15 h. : **jeudi, samedi, dimanche, mercredi**

Soirées à 20 h. 30 **tous les jours**

LOCATION OUVERTE de 14 h. à 17 h. 30 **jeudi, samedi, dimanche, mercredi**

13h.30



14h.30



15h.30



16h.30



17h.30



17h.45 et après...



si frais... si léger...

AUTOMOBILISTES

Pour vos accessoires :
dossier, coussins, bidons à essence, sièges pour enfants, housses, porte-bagages «VW» et «Renault» à partir de Fr. 40.—
Pour vos fournitures :
courroies, roulements, joints, graisseurs, produits d'entretien, éponges, peaux de daim, etc.
Pour votre outillage :
brosses de lavage, clefs à bougies, pistolet de graissage, etc.
Matelas pneumatiques à partir de Fr. 16.—
adressez-vous à

H. EGLI

Accessoires pour autos
Brévards 17 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 92 51

2 grands vins de Bordeaux

des caves du baron Ph. de Rothschild
MOUTON CADET 1953
LA BERGÈRE
la bout. Fr. 7.30

CHATEAU MOUTON D'ARMAILLACQ
la bout (verres en plus) Fr. 12.50



PROFITEZ TOUS NOS TAPIS
sont vendus à prix très avantageux
CHOIX ENORME - Facilités de paiement
TAPIS BENOIT MAILLEFER 25
Tél. 5 34 69
Présentation à domicile le soir également

Epicerie-Mercerie-Laine
à remettre, pour raison de santé, dans important centre industriel du valon de Saint-Imier. Belle situation sur route principale. Pas de reprise et logement à disposition. — Offres sous chiffres A. E. 3361 au bureau de la Feuille d'avis.
Occasion
A vendre pour cause de départ : chambre à coucher de forme moderne, table brun moyen, comprenant 1 armoire spacieuse à 3 portes, 1 commode avec 3 tiroirs profonds et 1 glace ; 2 lits et 2 tables de chevet avec porte et niche à livres. 1 dressoir, 2 grandes selles à lessive galvanisées. Le tout en parfait état. — Offres sous chiffres N. E. 3374 au bureau de la Feuille d'avis.

Fauteuils
Occasion unique
700 kg. de papier cellulosé
fin blanc satiné, en rouleaux de 50 cm. pour appareil coupeurs 20 cm. de diamètre, 35 gr. à partir de 50 kg. franco domicile, le kg. 1 fr. 70. Les 700 kg. en bloc, prix 1 fr. 50 le kg ;
300 kg. Pergamyn
satiné pour fleuriste, 40 gr., 75 x 100. 65 x 80 cm., coupe gratuite, le kg. 1 fr. 80 — Adresser offres écrites à T. Z. 3369 au bureau de la Feuille d'avis.

Costumes, blouses, robes
taille 38 - 40, à très bon marché. — Tél. 8 18 03.

A vendre petite machine à laver «Hoover» ; un vélo d'homme, outils de jardin. — Tél. 5 72 19.



BOIS DE FEU

Coenneux chêne, hêtre et sapin actuellement en stock et livrables par toutes quantités franco domicile.

« Brûlez du bois, c'est un chauffage sain et agréable »
N'attendez pas de passer vos commandes et vous disposerez d'un combustible de qualité pour l'hiver prochain. Prix très intéressants.

Tél. (038) 6 71 28
6 71 79
TH. BURGAT & FILS
Industrie du bois
Saint-Aubin (NE)

A vendre **LIT** complet pour enfant ainsi que divers habits pour garçon de 2 à 3 ans. — S'adresser : Draisées 75, 1er étage, à droite.
A vendre **vélo d'homme** solide et en bon état. Convientrait particulièrement pour la campagne. Prix 70 fr. — Tél. 5 23 50.

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL
A vendre 1 chaudière à lessive, à bois ; 1 chauffe-eau pour bains, à gaz «Piccolo». — Tél. 8 43 04.

Spécialité de rideaux
L. DUTOIT - BARBEZAT
Trotte 9, magasin 2me étage, tél. 5 23 10
Beau choix en tissus de décoration
Pour la confection de vos vitrages et panneaux, assortiment en **tulle Tergal, Térylène, voile plein-jour, soie artificielle et coton**
Installation d'appartements Mesures - Davis

PARQUET SOL
Philippin & Rognon - Neuchâtel
PARQUETS LINOLÉUM
en tous genres PLASTOFLOOR
SUCOFLOOR
Ponçage Réparations Imprégnation
Service rapide
56, Pierre-A-Mazel — Tél. 5 52 64
DALLES AT + PLASTIQUES
Toutes couleurs

JEUDI - SPORTS

RÉSUMONS

C'est le cas de le dire une fois de plus : la montagne a accouché d'une souris. Cette étape du Tour de France, qui empruntait hier plusieurs cols alpestres, s'est terminée par le succès d'un coureur qui n'est tout simplement pas un grimpeur : le Français Jean Graczyk, qui consolide ainsi sa position de leader... au classement par points. Il faut voir les choses comme elles sont, au risque de décevoir le monde. Ce Tour de France ne possède aucun coureur de la lignée des « camplionnisi ». Un Barfall, un Coppi, un Kubler ou un Koblet, au temps de leur grande forme, n'auraient fait qu'une bouchée de tous les concurrents participant cette année à la « grande boucle ». Dans la seule étape de l'histoire, un Rohrbach aurait perdu un quart d'heure sur un grand champion. Or quelle est la position de Rohrbach dans la hiérarchie des grimpeurs ? Il se trouve en tête du Grand Prix de la montagne. Ça situe assez bien les choses, nous semble-t-il.

Bien sûr, Nencini n'a pas à s'excuser s'il est premier. Sa victoire, si victorieuse il y a, vaudra celle d'autres vainqueurs qui l'ont précédé. Le palmarès du Tour de France, contrairement à ce qu'en disent les organisateurs, ne contient pas surnoms de noms de grands champions. Citons comme exemple assez récent Walkowiak ! Qu'a-t-il fait dans sa carrière ? Le malheur pour l'intérêt de cette épreuve depuis la disparition du pauvre Rivière, c'est que les Italiens ne puissent pas s'enrichir. Car il est évident qu'un Battistini, la seule — mais combien belle — révélation de ce Tour, a les qualités requises pour donner un sympathique vainqueur, pour damer le pion à Nencini-le-sombre (calculateur).

Et nous en venons à regretter qu'il ait laissé échapper certaines bonifications par esprit chevaleresque. Trente secondes entre autres lorsqu'il s'effaça pour laisser gagner Defilippis. Simon, on pourrait bien écrire une surprise à l'issue de l'étape contre la montre et voir le « généralissime » Nencini se faire dépasser de sa talon d'or par cette recrue qui ne dut de prendre le départ du Tour qu'au forfait de dernière heure du sélectionné Giannini. Attendons donc le verdict de cette course de vérité qui aura lieu vendredi à proximité de notre canton, puisqu'elle conduira les concurrents de Pontardier à Besançon (83 km.), quand bien même, nous le répétons, nous pensions que l'écart séparait son domestique Battistini (pas aussi libre de ses mouvements que d'aucuns le prétendent) soit trop considérable pour être comblé.

Va.

LA 17^{me} ÉTAPE DU TOUR CYCLISTE DE FRANCE

BRIANÇON - AIX-LES-BAINS (229 km.)

Les grimpeurs battus au sprint par un rouleur: Jean Graczyk

Battistini, qui termine l'étape au 2^{me} rang, dépasse le Belge Adriaenssens au classement général (NOTRE SERVICE SPÉCIAL)

Malgré un parcours tourmenté, puisqu'elle comportait pas moins de quatre cols, la dix-septième étape du Tour de France a eu trop longtemps un déroulement insipide : Nencini et sa « squadra » se contentaient de surveiller et d'annihiler toutes les éventuelles offensives dangereuses.

Les Français bloquaient aussi la course afin de préserver leur première place du classement par équipes et, enfin, les Belges — qui avaient laissé entendre qu'ils passeraient à l'offensive — avaient bien du mal à suivre l'allure.

Crevasion fatale

A l'instar de Gimmi dans les Pyrénées, l'Espagnol Marigil joua les animateurs seul en tête pendant les dix dernières de la course. Une brutale accélération des favoris dans les derniers lacets du col du Granier et une crevasion dans la descente de ce col l'empêchèrent de cueillir les fruits de son valeureux effort.

Après que se furent déroulées les cérémonies à la mémoire de Fausto Coppi, le départ de la dix-septième étape Briançon - Aix-les-Bains (229 km.) est donné aux quatre-vingt-cinq coureurs restant qualifiés. Il fait un temps magnifique qui durera jusqu'à l'arrivée.

Sélection progressive

La montée du Lautaret se fait en peloton et Rohrbach, qui crevé, rejoint aisément. A un kilomètre du col, Milesi démarre. Graczyk le rejoint et le dépasse. Il franchit le premier le sommet (26 km.) et remporte la prime du souvenir Henri Desgrange. A 5^h suivent Brunni, Van den Borgh, Le Menn et Pauwels, et à 10^h Milesi et le peloton. Mais on assiste à un regroupement jusqu'au pied du Luitel.

Dans la montée, nombre de coureurs sont lâchés, parmi lesquels Graf, Karmany, Simpson, Graczyk, Baldini, Mahé, Rostollan et Darrigade. Après 5 km. de

montée, une vingtaine d'hommes tiennent compagnie à Nencini dans le groupe de tête. De ce groupe disparaissent à leur tour Gimmi, Suarez, P. Van Est, Pavard, Pambianco, Geldermans, Sutton, mais plusieurs de ceux-ci, dont Gimmi, rejoignent.

Au moment où la montée de Chamrousse succède au Luitel, Marigil attaque et se détache. Au sommet (107 km.),

La lanterne rouge Schleuniger vue par un suiveur

Notre confrère Fernand Albaret a une façon très originale de présenter notre compatriote Schleuniger dans « L'Équipe ». Voici ce qu'il en dit : « Il y a un homme seul dans ce Tour. Il est venu au titre de remplaçant... s'appelle Schleuniger et il véhicule le dossier No 83. Pour tous ceux qui suivent le peloton, Schleuniger est certainement le plus vu — de dos — de tous les coureurs encore en course.

Par contre, son directeur technique, Alex Burtin, ne le voit que deux fois par jour : au départ et à l'arrivée.

Schleuniger est mon touriste-roulier, dit Burtin. Il ne me pose pas de problème. Certes, il faut l'attendre au ravitaillement, mais ce n'est pas grave.

Le Suisse — et aussi lanterne rouge — s'est fait un ami en la personne de... Bernard Gauthier, car il arrive fréquemment que les deux hommes naviguent de conserve.

On ne risque pas de se disputer, assure-t-il. Lui n'a pas la force d'en placer une... Par ailleurs, Schleuniger est l'un des très rares « survivants » qui n'ait jamais figuré dans un communiqué d'échappée. Une façon comme une autre de se distinguer...

Il devance Massignan, Battistini, Rohrbach de 1'10". Pauwels, Robinson, Nencini, Gimmi, Planckaert, Loro, Delbergh, Mastrotto, Junkermann, Adriaenssens, Suarez de 1'25" et Anglade de 1'40". Ce dernier crevé au début de la descente, mais rejoint peu après le groupe Nencini. A l'arrivée (128 km.), Marigil compte une minute d'avance sur ses plus proches poursuivants. Entre le 130^{me} et le 144^e kilomètre, le groupe Nencini est rejoint par de nombreux attardés (dont Strehler) et à Lancey (143 km.), trente-neuf hommes sont ensemble à 1'30" de l'Espagnol.

Dans la côte de Saint-Pancrasse, Marigil augmente son avance et franchit le sommet (159 km.) 2'55" avant Massignan, Pauwels suit à 3" et le peloton, emmené par Nencini et Adriaenssens, à 3'05".

Tentative de Robinson

Au ravitaillement du Touvet (174 km.), Marigil précède le peloton (dans lequel Strehler est revenu) de 2'30". Il a porté son avantage à 3'25" à la Palud (188 kilomètres), au pied du Granier. A cet endroit, Robinson se détache. Dans la montée, Junkermann démarre, mais Massignan ramène le peloton. Près du sommet, Robinson est rejoint par ce qu'il reste du premier peloton. Au col (197 km.), Marigil, premier, ne compte plus que 35" d'avance sur Massignan, qui a lâché près du sommet, 50" sur Mastrotto, l'Espagnol, 1'15" sur Gimmi et Morales. Dans la descente, Massignan rejoint Marigil qui crevé aussitôt, mais l'Italien est lui-même rattrapé par Anglade et Mastrotto.

Mastrotto tombe

Au 209^{me} kilomètre, ces trois coureurs précèdent Marigil de 30" et un groupe composé de Nencini, Morales, Battistini, Graczyk, Junkermann, Wasko et Gimmi de 1'15". Dans la traversée de Chambéry (213 km.), Mastrotto tombe et brise sa roue avant. Il est rejoint par le premier groupe, ainsi que Marigil à 4 km. de l'arrivée. Au moment même où Marigil est victime d'une seconde crevasion, dix hommes se retrouvent au commandement. Au sprint, Graczyk enlève l'étape devant Battistini, Wasko et Gimmi qui terminent sur la même ligne.

Nencini conserve le maillot jaune et Battistini, toujours aussi brillant, prend la seconde place du classement général.

BOXE

Papp renoncera

Le champion hongrois Laszlo Papp abandonnerait très prochainement la boxe. Le Hongrois ne s'est jamais remis de sa blessure à la main lors de son match contre Garminal Ballarin. Les médecins lui auraient interdit de remonter sur un ring avant septembre de cette année. Or, Papp devait rencontrer, le 20 septembre, le champion d'Europe Gustave Scholz.

Si Papp ne revenait pas sur sa décision, il serait nommé dès le premier janvier 1960, entraîneur national.

● Championnat suisse de yachting des Dragons à Hiltteringen (20 engagés); première régate: 1. «Layana» (A) (barre par Wittwer S. 963 p.; 2. «Orion II» (Wald/Al) 883 p.; 3. «Atlante II» (Büchler/S) 810 p.; 4. «Bacchara» (Thorens/S) 742 p.; 5. «Kalypso» (Oberländer/S) 679 p.; 6. «Tom III» (Stahmer/Al) 621 p.

● Classement intermédiaire du championnat suisse de vol à voile auquel participe 41 équipes: 1. Granges I, 29.249 points avec Bloch, Dubs et Vuilleumier; 2. Lenzbourg I, 20.851 p.; 3. Acad. «Blugruppe II», 12.273 p.; 4. Camp I, 8634 p.; 5. Zurich I, 8331 p.; 6. Berne, 7439 p.; 7. Schaffhouse, 7180 p.; 8. Zurich II, 6074 p.

● Mike Troy, le recordman du monde du 200 m. brasse papillon a battu son propre record, à Evansville (Indiana), en couvrant la distance en 2'15". L'ancien record, qu'il détenait depuis le mois de juillet 1959, était de 2'16".

Agé de 19 ans, Mike Troy est également recordman du monde du 110 yards papillon avec le temps de 1'00".

Classement de la 17^{me} étape Briançon - Aix-les-Bains (229 km.): 1. Graczyk (Fr) 7 h. 30' 20" (moins une minute de bonification 7 h. 29' 20"); 2. Battistini (It) 7 h. 30' 20" (moins 30" de bonification); 3. Wasko (PN); 4. Gimmi (S); 5. Nencini (It); 6. Massignan (Fr); 7. Junkermann (Al); 8. Morales (Esp); 9. Anglade (Fr); 10. Mastrotto (Fr), même temps; 11. Marigil (Esp) 7 h. 32' 34"; 12. Rostollan (Fr) 7 h. 32' 42"; 13. Pambianco (It); 14. Manzanque (Esp); 15. Mahé (Fr); 16. Adriaenssens (Bel); même temps; 17. Delbergh (Fr) 7 h. 33' 20"; 18. Pavard (Fr); 19. Qiano (Esp); 20. Loro (Esp); 21. Rohrbach (CM); 22. Planckaert (Bel); 23. Lach (PN), même temps; 24. P. van Est (Hol) 7 h. 34' 44"; 25. Everaert (Fr); 26. Geldermans (Hol); 27. Blisillat (ESB); 28. Darrigade (Fr); 29. Robinson (G-B); 30. Suarez (Esp); 31. Dotto (Fr); 32. Rolland (ESE), même temps; 33. Strehler (S) 7 h. 38' 36"; 34. Bolzan (Lux) 7 h. 44' 38"; 35. Graf (S) 7 h. 50' 19"; 36. Schleuniger (S) 7 h. 56' 09"; L'Espagnol Karmany a abandonné.

La moyenne de l'étape est de 30 km. 510.

Classement général: 1. Nencini (It) 92 h. 10' 19"; 2. Battistini (It) à 4' 03"; 3. Adriaenssens (Bel) à 5' 47"; 4. Junkermann (Al) à 8' 25"; 5. Planckaert (Bel) à 11' 13"; 6. Rohrbach (CM) à 14' 16"; 7. Pambianco (It) à 14' 30"; 8. Anglade (Fr) à 15' 36"; 9. Massignan (Fr) à 16' 25"; 10. Morales (Esp) à 17' 10"; 11. Graczyk (Fr) à 22' 29"; 12. Mahé (Fr) à 23' 25"; 13. Geldermans (Hol) à 25' 08"; 14. Darrigade (Fr) à 30' 59"; 15. Manzanque (Esp) à 31' 25"; 16. Rostollan (Fr) à 31' 25"; 17. Delbergh (Fr) à 36' 25"; 18. Suarez (Esp) à 36' 25"; 19. Morales (Esp) à 43' 43"; 20. Pavard (Fr) à 40' 31"; 21. Gimmi (S) 92 h. 50' 32"; 22. Darné (Hol) 92 h. 58' 11"; 23. Lach (PN) 92 h. 58' 16"; 24. van Aerde (Bel) 93 h. 00' 26"; 25. Loro (Esp) 93 h. 01' 20"; 26. Wasko (Bel) 93 h. 04' 49"; 27. Plet van Est (Hol) 93 h. 10' 14"; 28. Simpson (G-B) 93 h. 12' 20"; 30. Vermeulin (OM) 93 h. 15' 10"; 31. Strehler (S) 93 h. 40' 14"; 32. Bolzan (Lux) 94 h. 01' 36"; 33. Graf (S) 94 h. 48' 53"; 34. Schleuniger (S) 96 h. 32' 04".

Classement par équipes à l'étape: 1. France (Graczyk, Anglade, Mastrotto) 22 h. 30"; 2. Italie (Battistini, Nencini, Massignan) 22 h. 30' 30"; 3. Espagne (Morales, Marigil, Manzanque) 22 h. 35' 36"; 4. Suisse-Luxembourg (Gimmi, Strehler, Bolzan) 22 h. 53' 34".

Classement général par équipes: 1. France, 276 h. 45' 10"; 2. Italie, 276 h. 01' 15"; 3. Belgique, 276 h. 43' 07"; 4. Suisse-Luxembourg, 280 h. 12' 05".

Classement aux points: 1. Graczyk (Fr) 55 p.; 2. Battistini (It) 38 p.; 3. Nencini (It) 41 p.; 4. Defilippis (It) 25 p.; 5. Darrigade (Fr) 28 p.; 6. van Aerde (Bel) 20 p.; 7. van Aerde (Bel) 16 p.; 8. van den Borgh (Hol) 14 p.; 9. Gimmi (S) 13 p.

La 18^{me} étape du Tour de France que courront aujourd'hui les concurrents comportera 215 kilomètres et relèvera Aix-les-Bains à Thonon-les-Bains.

Le Grand Prix de la montagne

Col du Lautaret (3^{me} catégorie): 1. Graczyk (Fr) 3 p.; 2. Brunni (It) 2 p.; 3. van den Borgh (Hol) 1 p. Col de Luitel-Chamrousse (1^{re} catégorie): 1. Marigil (Esp) 10 p.; 2. Massignan (It) 9 p.; 3. Battistini (It) 8 p.; 4. Rohrbach (CM) 7 p.; 5. Pauwels (Bel) 6 p.; 6. Robinson (G-B) 5 p.; 7. Nencini (It) 4 p.; 8. Gimmi (S) 3 p.; 9. Planckaert (Bel) 2 p.; 10. Loro (Esp) 1 p.

Côte de Saint-Pancrasse (3^{me} catégorie): 1. Marigil (Esp) 3 p.; 2. Massignan (It) 2 p.; 3. Pauwels (Bel) 1 p.

Col du Granier (2^{me} catégorie): 1. Marigil (Esp) 6 p.; 2. Massignan (It) 5 p.; 3. Mastrotto (Fr) 4 p.; 4. Anglade (Fr) 3 p.; 5. Gimmi (S) 2 p.; 6. Morales (Esp) 1 p.

Classement général: 1. ex-aequo: Rohrbach (CM) et Massignan (It) 49 p.; 2. Battistini (It) 44 p.; 3. Gimmi (S) 38 p.; 4. Nencini (It) 36 p.; 5. Planckaert (Bel) 21 p.

Gimmi a remporté le prix spécial pour les équipes nationales de huit. L'Espagnol Marigil a reçu la prime de la combativité et celle de la malchance.

Un jeune spécialiste des victoires par k.o.

Omrane Sadok, surnommé « le taureau », âgé de 22 ans, poids wêlter, a été sélectionné pour représenter la Tunisie aux Jeux olympiques de Rome. Il s'entraîne actuellement à l'Institut national des sports de Kasar Said. Son entraîneur français Montane dit de lui :

« Je ne connais pas encore la force de mon poulain. Il a toujours remporté ses victoires par k.o. en très peu de temps. Dernièrement, il a battu par k.o. en 110 secondes le champion espagnol Jose Torres. Il a battu également le champion italien Guerra.

En 1958, il a remporté la médaille d'or aux Jeux panarabes de Beyrouth. En 1959, il remporta la médaille d'or aux Jeux méditerranéens.

Il est champion de Tunisie depuis quatre ans. En Tunisie, il ne boxe plus, car aucun boxeur ne veut se mesurer à lui. Dernièrement, en Yougoslavie et en Allemagne, il a défait chacun de ses adversaires et chaque fois par k.o.

Ah! si vous aviez une Peugeot...



Garage du Littoral - Neuchâtel



Que se passe-t-il chez les Italiens ! A en juger par l'expression des visages de Defilippis, Massignan, Nencini et Baldini (de gauche à droite), la joie ne semble pas régner. Il est vrai que les apparences sont souvent trompeuses !

Le comportement des Suisses

Mieux encore que la veille, Kurt Gimmi a parfaitement tenu sa place dans le concert des « grands ». Après un début assez laborieux — il fut même en difficulté dans le col de Chamrousse — le jeune Zuricois fit preuve d'une étonnante efficacité sur la fin. C'est ainsi que dans la longue ligne droite entre Chambéry et Aix-les-Bains, il se montra l'un des plus ardents à mener la chasse derrière le duo Anglade - Massignan. Et sur la ligne d'arrivée, beaucoup le virent passer troisième juste derrière les deux sprinters patentés que sont Graczyk et Battistini.

Si Schleuniger se livra à son habituel numéro de course contre la montre à l'ombre menaçante de la voiture balais, Rolf Graf peina lui aussi et fut parmi les premiers lâchés dans Chamrousse. Quant à Bolzan, un moment affardé par une avarie de machine (il dut changer de vélo), il connut une course sans histoire à l'arrière-plan. En revanche, René Strehler afficha une belle énergie tout au long de l'étape. Lâché aussi bien dans Chamrousse que dans la côte de Saint-Pancrasse, il rejoignit trois fois le premier peloton avant de s'avouer définitivement vaincu dans le Granier, à mi-col.

TENNIS

Gimeno quitte la blanche hermine

Le meilleur tennismen espagnol actuel, Andres Gimeno, vient de signer un contrat de 3 ans avec Jack Kramer.

Gimeno, au cours d'une tournée en Australie, avait mis à son tableau de chasse, si l'on peut dire, des joueurs de la classe de Mac Kay, Fraser, Rod Laver, Emerson, Don Candy.

Gimeno va rejoindre ses nouveaux compagnons de la tournée Kramer: Olmedo, Cooper, Anderson et Segura avec qui il disputera le Grand Prix d'Europe dès le début d'août et les championnats du monde professionnels sur terre battue en septembre à Paris.

L'Espagnol, qui est le premier Européen à passer dans la troupe de Kramer, se serait vu offrir un contrat de 250.000 fr. suisses.

Le tournoi international de Montana - Vermala

Le tournoi international de Montana-Vermala a commencé hier. Voici les principaux résultats du premier tour : Simple messieurs. — Guertl-Lena (It) bat Antonelli (S) 6-2, 6-2; Martinez (Esp) bat Viscolo (S) 6-3, 7-5; Garrido (Cuba) bat Zacharias (Sue) 6-2, 6-2; Maggi (It) bat Faure (S) 6-2, 6-3; Aguirre (Chil) bat Sjoergen (Sue) 6-2, 6-3; Rodriguez (Chil) bat Ferrand (Fr) 6-2, 6-2; Netto (Aus) bat Engel (Al) 6-3, 6-3; Ingwarsson (Sue) bat Bagnoud (S) 6-1, 6-1; Lane (Aus) bat Duc (S) 6-0, 6-2; Bey (Rhodésie) bat Pett (Fr) 6-0, 6-1; Philipp-Moore (Aus) bat Jacomelli (S) 6-1, 6-0; Argon (Uru) bat Majne (S) 6-0, 6-1.

● Le prochain match international de football de l'équipe helvétique, soit Suisse-France, a finalement été attribué à Bâle. Il se déroulera le mercredi 12 octobre, en nocturne, au stade de Saint-Jacques.

Qu'en pensez-vous ?

Pas de folies pour Graczyk

Jean Graczyk, maillot vert du Tour de France, est décidé à conserver son trophée jusqu'à Paris. Même les étapes alpines ne lui font pas peur, bien qu'il avoue n'être qu'un piètre grimpeur.

Il reçoit chaque jour plus de lettres que les vedettes du cinéma et du théâtre. Dans ce flot où le parfum domine les lettres commentées généralement par « Mon idole verte », « Mon fou pédaleur » et bien sûr « Mon chéri ». Certes, celui que ses camarades ont surnommé Popoff ne manquera pas d'élegance et son rouleur lui vaut de nombreuses admiratrices. Ajoutons un détail qui a son importance: il est célibataire.

Considérant ce que sa situation de maillot vert lui vaut de prestige dans le Tour, il a annoncé: « Je vais demander à Dousset, le manager des courses d'après le Tour, d'augmenter le montant de mes contrats. » Il serait difficile, après cela, de dire que Graczyk ne court que pour la gloire ou les yeux de sa belle !

● Les organisateurs des championnats internationaux de Suisse de tennis qui débiteront lundi prochain à Gstaad, ont reçu l'engagement de la Brésilienne Maria-Esther Bueno, qui vient de remporter le tournoi de Wimbledon.

● La sélection olympique de boxe de la République du Ghana, qui affrontera une formation zuricoise renforcée au Hallenstadion, le 23 juillet, boxera auparavant à Berlin (15 juillet) et Düsseldorf (17 juillet). Après cette dernière rencontre, l'équipe du Ghana se rendra directement en Suisse afin de passer trois jours à Macolin.

Pour la rencontre d'athlétisme Suisse B - Wurtemberg

Deux Neuchâtelois sélectionnés

Grâce à la régularité de leurs performances pendant cette saison, les deux brillants athlètes neuchâtelois Willy Bovet et Denis Monard ont fini par attirer

Des changements

Plusieurs modifications ont dû être apportées à l'équipe suisse qui prendra part dimanche au match triangulaire Belgique-Hollande-Suisse, à Liège.

C'est ainsi qu'après le forfait de Barvas (élongation à l'aine), celui du capitaine de l'équipe nationale Walter Hafstetter — qui renonce à toute activité sur le plan international — oblige les sélectionneurs à trouver un second remplaçant, le premier étant Max Wehrli pour le saut à la perche. D'autre part, en raison de l'indisponibilité du coureur de fond Edgar Friedl et de Tschudi et Vogelsang (foudra trébuchés), les tandems pour le 5000 m. et le 110 m. haies sont les suivants: Walter Vonwiller et Hans Ruedisihli (5000 m.), Karl Borgulund et Heinrich Stamm (110 haies). Quant à l'équipe qui disputera le relais 4 x 100 m., elle sera formée comme suit: Laeng-Descloux-Schaeffelberger-Müller. Enfin, le capitaine de l'équipe A sera le « doyen » Roger Veiser (Bâle), qui compte d'ailleurs le plus grand nombre de sélections: 88.

Gymnastique

Dix-neuf équipes aux Jeux de Rome

Au cours de sa session tenue à Paris, la commission technique de la Fédération internationale de gymnastique a pris connaissance de l'inscription définitive de 19 équipes et 12 gymnastes individuels pour le tournoi olympique, lequel se déroulera selon le programme suivant :

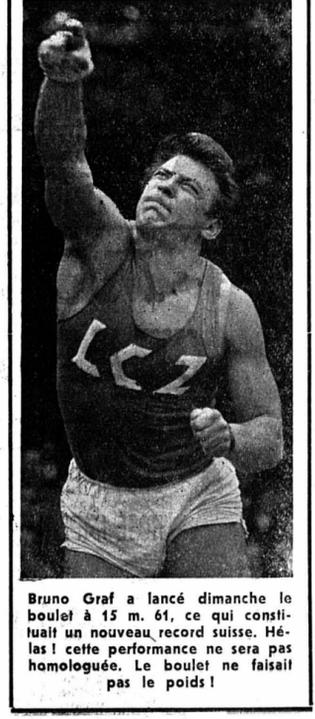
Lundi 5 septembre, exercices imposés; mercredi 7 septembre, exercices libres; 10 septembre, finale des championnats individuels. Les compétitions auront lieu dans l'antique théâtre des Termes di Caracalla, qui, pour l'occasion, sera transformé en salle couverte pouvant contenir 8000 personnes. Enfin, la répartition des équipes a été faite de la manière suivante :

Groupe A: 1. Bulgarie; 2. Tchécoslovaquie; 3. Yougoslavie; 4. Grande-Bretagne; 5. Italie; 6. Espagne; 7. France. — Groupe B: 8. Suède; 9. Allemagne; 10. Etats-Unis; 11. Autriche; 12. URSS; 13. groupe mixte I (les trois gymnastes individuels de la Belgique et du Mexique); 14. Finlande. — Groupe C: 15. Japon; 16. groupe mixte II (les deux gymnastes individuels de l'Australie, du Canada et de l'Inde); 17. Hongrie; 18. Suisse; 19. République arabe unie; 20. Pologne; 21. Luxembourg.

● A Alger, la Française Heda Frost a battu en 2'21"3 le record d'Europe du 12 juin dernier, la Hollandaise Willie 200 m. nage libre que détenait, depuis le 1^{er} mai, avec 2'21"5. Heda Frost a également amélioré son propre record de France du 100 m. nage libre, réussissant le temps de 1'05"9 (ancien record 1'06"1).

● Une semaine après les grandes régates internationales, le bassin du Rotsee, à Lucerne, sera le théâtre des championnats suisses (16-17 juillet). Le record des inscriptions, qui avait été établi l'an passé avec 134 bateaux et 600 rameurs, sera dépassé cette année. Ce sont en effet, 136 canoëtes de 717 concurrents qui prendront part aux 19 courses que comporteront ces championnats.

SON RECORD NE SERA PAS HOMOLOGUÉ



Bruno Graf a lancé dimanche le boulet à 15 m. 61, ce qui constituait un nouveau record suisse. Hélas ! cette performance ne sera pas homologuée. Le boulet ne faisait pas le poids !

LE CINÉMA

Tél. 5 56 66

PALACE

DÈS AUJOURD'HUI A 15 HEURES
UN GRAND SUCCÈS COMIQUE FRANÇAIS

avec **JEAN RICHARD** et **PHILIPPE CLAY**

Jovial... Bon garçon... Naïf...
qui déclenche les rires

Dynamique... Pétulant et chantant !



EN BORDEE

D'après la fameuse pièce de Pierre Weber et André Heuzé
avec Nadine Tallier, Jean-Jacques Delbo, Gabriello, Vera Valmon
MIEUX QUE DU RIRE... UN FOU RIRE DÉLIRANT

TOUS LES SOIRS
à 20 h. 30

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI
MATINÉES A 15 h.

DÈS 16 ANS

GRANDE ACTION DE PERMANENTES DE VACANCES

PRIX TRÈS ETUDIÉS

Tous systèmes : du plus simple pour petit budget au plus raffiné pour la femme exigeante et gâtée

SALON FRAIS, AÉRÉ, CONFORTABLE

12, Grand-Rue

Jenny

Tél. 5 15 24

LE GARAGE DU SEYON vous offre :

- Renault Dauphine, modèle 1959
- Morris Minor 5 CV 1959
- Opel Record 1958
- Chevrolet 18 CV 1953
- Scoter
- Messerschmidt 1956

GARAGE DU SEYON

R. WASER
Rue du Seyon 34-38 - Neuchâtel
**ESSAYEZ LA MORRIS 850
SANS ENGAGEMENT !**

A vendre pour cause imprévue

« Lloyd Arabella »

neuve, modèle 1960. Fort rabais. Adresser offres écrites à R. I. 3377 au bureau de la Feuille d'avis.

Voitures de tourisme

commerciales et camions
à prix avantageux

- « Opel Captain » 12 CV. 1953.
- « Hudson » 18 CV Bon état
- « Austin A 40 » 7 CV. 1948, 4 portes, verte, bas prix
- « Borgward » Isabelle, 8 CV., 1955, 2 portes, vert clair, excellent état.
- « Peugeot 203 » 7 CV. 1958, 4 portes, grise, intérieur drap. Garantie.
- « Simca Aronde » 7 CV., 1955, Large, revisée.
- « Simca P 60 » 7 CV, 1959, 4 portes, bleue, Elysée, comme neuve. Garantie.
- « Renault » 4 CV. 1956, 4 portes. Beige. Excellent état.
- « Renault » Prégate, 11 CV. 1956, 4 portes, beige, intérieur simili, Garantie.
- Camion « Dodge » 2 tonnes.
- « Goliath » 5 CV. 1957, 3 portes, commerciale, 4-5 places, beige, 400 kg.

Paiements différés possibles par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN

GARAGE DU LITTORAL
NEUCHÂTEL, début route des Palaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

- A vendre de particulier « D.K.W. » 1959 4 portes, peu roulé, état impeccable, pour cause de double emploi. Adresser offres écrites à 127-547, au bureau de la Feuille d'avis.
- « Opel » 1700 modèle 1960, 3000 km., à vendre pour cause de départ. Prix très intéressant. — Adresser offres écrites à P.P. 3354 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous aidons les sourds



au moyen d'appareils discrets et bien adaptés.
Lunettes acoustiques à conduction aérienne ou osseuse — Appareils acoustiques « Tout à l'oreille » — Barrettes acoustiques et beaucoup d'autres appareils.
Nous ne faisons pas de vente à la légère. Après un examen approfondi de « votre cas » nous vous conseillons et vous aidons à résoudre votre problème auditif au mieux. Nous sommes depuis de nombreuses années des spécialistes de la branche et méritons votre confiance. Visitez sans engagement notre

Démonstration gratuite

Vendredi 15 juillet, de 13 h. 30 à 18 h. 30, à Neuchâtel, chez Paul COMMOT, maître opticien, 17, rue de l'Hôpital



MICRO-ELECTRIC S. A.
LAUSANNE 2, place Saint-François
Tél. (021) 22 56 65

« Lambretta »

modèle 1952, en bon état de marche, à vendre, 500 fr. Tél. 8 13 03.

« Vespa G S »

en très bon état, 1050 francs, Delavay, 2, rue du Bûrole, Couvet. Tél. (038) 9 21 59 après 18 heures.

« Morris 850 »

dernier modèle, très peu roulé, comme neuve, éventuellement échange. Tél. 8 10 14.

Particulier vend

« Peugeot 403 »

1957, en parfait état, pour cause de départ à l'étranger. — Adresser offres écrites à 127-546, au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

4 CV « Renault »

modèle 1954, très bon état général ; expertisée. Prix intéressant. Facilités de paiement. Tél. 8 10 14.

Je cherche à acheter d'occasion,

cuisinière électrique

à 4 plaques, en bon état. Tél. 5 89 89.

PROF. MÉDICALES

Cabinet de prothèses dentaires

Charles Marguet

Médecin-dentiste

Falaises 26, Neuchâtel

ABSENT

jusqu'au 8 août

Dr Girardet

ABSENT

jusqu'au 12 août

Docteur PETTAVEL

ABSENT

DEMANDES D'EMPLOIS

Suisse allemande cherche place dans BUREAU pour se perfectionner dans la langue française. Entrée : 15 septembre 1960. — Adresser offres écrites sous chiffres G. V. 3338 au bureau de la Feuille d'avis.

Retoucheur

cherche nouvelle situation à Neuchâtel, ou aux environs. Si possible semaine de 5 jours. — Faire offres sous chiffres H. Y. 3368 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter armoire à une ou deux portes. — Tél. 5 52 47.

jeune fille

de 15 ans pour 4 à 5 semaines dans ménage avec enfant. — S'adresser à Crelier, Sempacherstrasse 6, Lucerne. Tél. (041) 3 01 00.

Employée de bureau se chargerait de

travaux à domicile

facturation, dactylographie, écritures ou autres. Adresser offres écrites sous chiffres L. C. 3372 au bureau de la Feuille d'avis.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

VÉLOS-MOTOS

Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos vélos
vélo-moteurs, motos
Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision
Radio

Télévision ou radio
L. POMEY

RADIO-MELODY
et ses techniciens
sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
Neuchâtel

Se rend régulièrement dans votre région

AUTO-ÉCOLE

Double commande
A. PERRET
Neuchâtel, Fahys 103
Tél. 5 13 89
Conditions avantageuses

PUNAISES-
puces-cafards,
etc.

Ne vous laissez pas
dévorer
adressez-vous à

Désinfection Aquillon

NEUCHÂTEL, Seyon 36 - Tél. 5 49 82

STOPPAGE INVISIBLE
sur tous vêtements, accros,
déchirures, brûlures, etc.
Maison d'ancienne renommée.

Mme LEBRUNGUT
Saint-Maurice 2, 1er étage
NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78

APPAREILLAGE - FERBLANTERIE

F. GROSS & Fils

Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

TOUJOURS GRAND CHOIX EN

POISSONS

frais du lac, de mer et filets

fumés et salés

LEHNHERR FRÈRES

GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DETAIL Place des Halles Neuchâtel
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

STORES
à lamelles
Ch. Borsay
Tél. 5 34 17

VOILIER

3 tonnes, bon état, à vendre d'urgence pour cause de maladie. Bessert, 31-Décembre 63, Genève, tél. (022) 35 10 30 le soir.

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
Rue Fleury 16

Véhicules à moteur

« Combi-Lloyd »
modèle 1956, à vendre ou à échanger contre voiture. Différence éventuelle en argent. — Tél. (039) 5 39 03 aux heures des repas.

« B.M.W. 250 »

40.000 km., en parfait état. Bas prix. S'adresser le soir à partir de 18 heures, à François Gattollat, Parcs 84, Neuchâtel.

A enlever tout de suite.

AUTO

« Isar », coupé TS 300, modèle 1957, 2 CV, 2-3 places, Jolie voiture de sport, en très bon état. Prix : 1500 fr. Tél. (032) 4 50 36.

A vendre

Citroën DS 19 1958/57
Citroën ID 19 1959/58/57
Citroën 15 CV
Citroën 2 CV
Auto Union 1959
DKW 3-6 1957/56/55
Fiat 1100 1957
Fiat 600 1957/55
Morris Minor 1955
Renault Dauphine 1957
Topolino 1952
Garages
Apollo et de l'Évole S.A.
Facilités de paiement
Tél. 5 48 16

A vendre de particulier

« Opel » 1700 modèle 1960, 3000 km., à vendre pour cause de départ. Prix très intéressant. — Adresser offres écrites à P.P. 3354 au bureau de la Feuille d'avis.

STUDIO

Ø 5 30 00

Dès aujourd'hui à 15 heures

POUR

4

JOURS SEULEMENT

Admis dès 16 ans

Parlé français

Location ouverte
de 14 h. à 17 h. 30
jeudi, samedi, dimanche

LA PRESSE ÉCRIT :

« Si nous mentionnons particulièrement la valeur remarquable d'une qualité au-dessus de la moyenne de la « FUREUR DE VIVRE », c'est pour souligner que le rôle principal est tenu par JAMES DEAN, un jeune et talentueux acteur. Nous sommes doublement émus par son jeu, car son propre tragique destin ressemble au destin de celui qu'il personnifie dans ce film. Il cherche à atteindre l'inaccessible pour ensuite tomber dans l'inquiétude et la mélancolie.

» Mais n'a-t-il pas cherché la mort quand, à une vitesse folle, au volant de son auto de course, il se tua dans un terrible accident ? »

WARNERCOLOR CINÉMASCOPE

Pour « ÉPATER » il jouait « AUX MAUVAIS GARÇONS »

la révélation de « A L'EST D'EDEN »,

celui qui est devenu l'idole du public américain

JAMES DEAN

pose le problème de l'adolescence dans

LA FUREUR DE VIVRE

le film le plus discuté au monde

Matinées à 15 heures : Soirées à 20 h. 30
jeudi, samedi, dimanche tous les jours



REPRISE

« C'est la beauté unique de l'adolescence en sa violence et en sa pureté que Nicholas Ray a su décrire. »

Frank Jotterand.

(« Gazette de Lausanne »)

L'actualité suisse et neuchâteloise

VALLEÉ DE LA BROYE

PAYERNE
La fête des écoles

(sp) Le temps s'est montré clément, vendredi, pour la fête des écoles payernoises, qui a débuté par l'habituel cortège autour de la ville. Les écoliers se sont ensuite rendus au stade municipal, où de nombreux jeux avaient été organisés à leur intention. Dès lundi, les écoles de Payerne sont en vacances pour une durée de six semaines.

Succès d'une vente paroissiale

(c) La vente paroissiale de l'Eglise nationale, qui a eu lieu récemment, à Payerne, a laissé plus de 17.000 francs de bénéfice net.

Des questions à l'administration militaire fédérale

(c) Notre confrère le « Démocrate » de Payerne a publié dernièrement une information concernant l'oléoduc construit l'année dernière pour transporter le carburant de la gare de Payerne à l'aérodrome militaire. Il écrit notamment :

« La conduite qui devrait en théorie relier la gare de Payerne à l'aérodrome et alimenter en carburant nos avions, ne fonctionne pas. Il paraît que l'administration militaire manque d'argent pour terminer cet ouvrage, et les camions-citernes continuent à pomper bruyamment le carburant dans les wagons de la gare, au grand mécontentement des habitants du quartier.

« Il est bon de rappeler — poursuit le « Démocrate » — que ce « pipe-line » devait être terminé pour le défilé de l'an dernier. Il a été posé au travers de champs en pleine culture, ce qui occasionna de grosses indemnités pour les agriculteurs, alors que ce travail exécuté à la fin de l'automne n'aurait pas provoqué de dégâts.

« Pourquoi commencer un travail si l'on n'a pas les moyens de le terminer se demande notre confrère. Comment se fait-il que l'administration militaire manque de quelques milliers de francs ? »

Voilà des questions qui intéresseront non seulement les lecteurs du « Démocrate » de Payerne, mais aussi tous les contribuables en général.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	12 juil.	13 juil.
3 1/2 % Fed. 1945, déc.	103.50	103.20 d
3 1/2 % Fed. 1946, avril	102.20 d	102.15 d
3 % Fed. 1949	99.90	99.90
2 1/2 % Fed. 1954, mars	97.20	97.25
3 % Fed. 1955, juin	99.65	99.65
3 % C.F.F. 1938	100.00	100.00

ACTIONS		
	12 juil.	13 juil.
Banque Pop. Suisse (p.s.)	1310.	1302.
Union Bancaire Suisse	2810.	2800.
Société Bancaire Suisse	2300.	2290.
Credit Suisse	2460.	2430.
Edo-Watt	2265.	2230.
Interhandel	4750.	4675.
Motor Columbus	1735.	1710.
Indelec	1090.	1050.
Italo-Suisse	895.	880.
Réassurances Zurich	2575.	2550.
Winterthur Accid.	940.	935.
Zurich Assurances	5425.	5390.
Saurer	1230.	1230.
Aluminium	4750.	4700.
Bally	1880.	1830.
Eranon Boveri	3820.	3790.
Fischer	1600.	1600.
Lonza	1920.	1880.
Nestlé	2870.	2835.
Nestlé nom.	1840.	1825.
Sulzer	2900.	2900.
Baltimore	150.50	148.
Canadian Pacific	105.	104.
Pennsylvania	57.	56.
Aluminium Montréal	130.	130.50
Italo - Argentina	65.25	65.
Philips	1350.	1344.
Royal Dutch Cy	153.	152.
Société	118.	115.50
Stand. Oil New-Jersey	175.	173.50
Union Carbide	558.	556.
American Tel. & Tel.	390.	389.
Du Pont de Nemours	900.	896.
Eastman Kodak	544.	536.
General Electric	748.	740.
Farbw. Hoechst AG	748.	741.
General Electric	388.50	381.
General Motors	189.	187.
International Nickel	243.	240.
Kennecott	328.	324.
Montgomery Ward	184.	181.
National Distillers	129.50	128.50
Alumettes B.	123.	123. d
U. States Steel	354.	351.50

BALE		
ACTIONS		
Ciba	8750.	8625.
Sandoz	8975.	8975.
Geny, nom.	20200.	20300.
Hoffm.-La Roche (b.)	28250.	27500.

LAUSANNE		
ACTIONS		
B.C. Vaudoise	905.	890. d
Credit Foncier Vaudois	855.	855.
Economie d'Electricité	535.	535.
Ateliers-Const. Vevey	595.	590. d
La Suisse-Vie	4500.	4500.

GENEVE		
ACTIONS		
Amoresec	137.	137.
Bque Paris Pays-Bas	265.	259.
Charmilles (Atel. de)	935.	935.
Physique porteur	737.	737.
Sécheron porteur	425. o	420.
S.K.F.	345. d	342.

(Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise)

Bourse de New-York

du 13 juillet 1960

Bonne tenue des pétrolières et des aéronautiques. Autres compartiments plus indécis.

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	53 3/4	53 1/2
American Can.	39 1/2	39 1/2
Amer Smelting	50 1/4	52 1/4
Amer Tel and Tel	89 1/2	89 1/2
Anacanda Copper	49 1/2	50 1/2
Bethlehem Steel	45 1/2	45 1/2
Canadian Pacific	24	24 1/2
Dupont de Nemours	205 1/2	240 1/2
General Electric	88	86 1/2
General Motors	43 1/4	43 1/4
Goodyear	36 1/2	36 1/2
Internickel	55 1/2	56 1/2
Inter Tel and Tel	40 1/2	40 1/2
Kennecott Copper	75	75 1/2
Montgomery Ward	42 1/2	42 1/2
Radio Corp.	64 1/2	63 1/2
Republic Steel	62 1/2	61 1/2
Royal Dutch	85	85 1/2
South Puerto-Rico	18 1/2	18 1/2
Standard Oil of N.-J.	37	37 1/2
Union Pacific	37 1/2	37 1/2
General Aircraft	39 1/4	41 1/4
U. S. Steel	81 1/4	80 1/4

AVENCHES

A la Maison d'enfants

(c) L'assemblée générale de cette institution a eu lieu à Avenches, sous la présidence du Dr Ruffly.

Au cours du dernier exercice, pour un même nombre d'enfants, la diminution des dépenses a été de 7000 fr. par rapport à 1958, ceci grâce à une stricte économie. Les comptes n'en ont pas moins bouclé avec un déficit de 4500 fr. environ, diminuant de façon inquiétante la petite fortune de la maison. Le rapport du comité constate avec plaisir la bonne marche de l'établissement et les efforts entrepris pour redresser la situation financière.

REGIONS DES LACS

BELMONT-SUR-YVERDON

Blessé en coupant du bois

(c) M. Georges Blondel, âgé de 55 ans, domestique, s'est sérieusement blessé à un doigt en coupant du bois et a dû être conduit à l'hôpital d'Yverdon.

YVONAND

Arrestation d'un campeur

(c) La gendarmerie a procédé à l'arrestation à la Pointe d'Yvonand d'un campeur suisse allemand exhibitionniste.

JURA BERNOIS

VILLERET

Cambrioleurs au travail

(c) M. Georges Bourquin, propriétaire d'un chalet sis sur une falaise de la Combe-Gréte, a constaté qu'un ou plusieurs cambrioleurs avaient opéré dans sa propriété. Des vivres ont disparu. Il s'agit probablement d'un nouveau vol à mettre à l'actif d'une bande de cambrioleurs qui opèrent dans la région. La police a ouvert une enquête.

Il passe sous son tracteur

(c) M. Claude Miserez, qui se rendait dans un pâturage de l'Envers, monté sur un petit tracteur suivi d'une remorque, afin d'y charger du bois, a subitement été secoué par la machine. Il a fait une chute et le tracteur lui a passé sur le corps. Le malheureux put lui-même donner l'alarme. Il fut transporté à l'hôpital de Saint-Imier, souffrant de fractures à six côtes et de nombreuses contusions sur tout le corps.

Réorganisation de notre armée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans son message, le Conseil fédéral rappelle brièvement les menaces et les dangers auxquels l'évolution générale de la conduite et de la technique de la guerre exposent un petit pays neutre, pour montrer qu'il n'est pas possible d'arrêter une conception « limitée à certaines formes de combat », mais que l'organisation et l'équipement de l'armée doivent être conçus de manière à assurer dans la plus grande mesure possible la libre décision du commandant en chef, ainsi que du gouvernement.

Cela signifie que le Conseil fédéral rejette l'idée d'une armée qui se préparerait à lutter sur tel ou tel front désigné et préparé en temps de paix, ou qui se cantonnerait d'emblée dans le Réduit, car « personne ne peut dire aujourd'hui avec certitude où l'armée aurait à combattre dans un cas donné et dans une situation précise ». Elle devra donc être non seulement assez forte, mais assez mobile pour être engagée avec quelque chance de succès là où se produit l'attaque, tout en gardant sa cohésion interne.

Le Conseil fédéral ne veut rien savoir non plus d'un « fractionnement de l'armée en détachements de partisans qui ne seraient soumis à aucune des règles de la guerre », ni de la remise d'armes à la population civile.

Il estime aussi que « l'aviation et la défense contre avions doivent être constituées de manière à garantir autant qu'on le peut, en cas de neutralité, l'intégrité de notre espace aérien ».

Telles sont, pour l'essentiel, les vues générales qui commandent l'économie du projet.

RAJEUNIR L'ARMÉE COMBATTANTE

En somme, il s'agit d'augmenter, d'une part, la puissance de feu, d'autre part, la mobilité. Il faut donc un armement plus moderne et des véhicules à moteurs en plus grand nombre. Mais cela suppose aussi une troupe en bonnes conditions physiques, car le combat moderne met à rude épreuve la force de résistance et les réflexes du soldat comme de l'officier. L'armée de demain, on va donc la rajeunir. Aussi, la principale modification apportée à la loi sur l'organisation militaire porte-t-elle sur les classes d'âge. Selon le projet, de 20 à 32 ans, les militaires aptes au service formeront l'élite, dès leur 33ème année, ils passeront en landwehr pour y rester jusqu'à 42 ans révolus, puis, dès leur 43ème année, serviront en landsturm, jusqu'à 50 ans révolus. Cette nouvelle disposition vaut pour les sous-officiers et les soldats. En revanche, les officiers resteront en service jusqu'à la fin de leur 55ème année. Ils pourront même, s'ils le désirent, passer cette limite.

On le voit, le temps pendant lequel le Suisse apte au service est soumis aux obligations militaires est réduit de 10 ans. Cette mesure doit permettre de laisser une main-d'œuvre plus nombreuse à la disposition de l'économie, en cas de mobilisation de guerre, comme aussi d'attribuer des hommes encore valides à des tâches qui, sans être militaires au sens strict du terme, relèvent toutefois de la défense nationale.

LE PROBLÈME DES ARMES ATOMIQUES

Cette armée va-t-elle, de quels moyens va-t-elle doter. Une question se pose aussitôt, celle des armes atomiques. Dans son ancienne composition, le Conseil fédéral a pris, à cet égard, une décision de principe, celle de ne pas exposer le recours à de telles armes, si elles se révélaient indispensables, sur le plan tactique d'abord, à l'efficacité de la défense nationale. On sait aussi qu'une initiative a été lancée, avec l'appui ému et le soutien du parti communiste, proposant d'interdire tout armement atomique, tandis que le parti socialiste se borne à demander que la décision définitive sur ce point appartienne au peuple, par voie de référendum.

Il est loisible de se demander si la présence de deux socialistes aurait une influence sur l'attitude antérieure du gouvernement. Ce ne semble pas être le cas, puisque nous lisons, dans le message que « même une armée disposant d'effectifs modestes et privée de certaines armes modernes est en mesure de porter de terribles coups à un adversaire plus puissant, si elle possède des armes atomiques multipliant sa force défensive ». Il s'empresse d'ajouter toutefois qu'il n'est possible pour le moment — et cette impossibilité ne sera pas levée demain — ni d'acquiescer à l'étranger, ni de fabriquer en Suisse des armes atomiques. Pour autant, le Conseil fédéral ne renonce pas d'emblée « au renforcement le plus efficace de notre défense nationale, et il se réserve d'examiner, le moment venu, les possibilités qui pourraient nous être offertes ».

LA MÉCANISATION...

En revanche, pour accroître la mobilité, il faudra, sans tarder, acquiescer un important matériel formé surtout de véhicules tout terrain et d'affrêts, automoteurs. Là toutefois, le Conseil fédéral affirme son intention et même sa volonté de rester « dans un cadre approprié » dont les limites seront tracées par les disponibilités financières. On augmentera aussi le nombre des chars pour renforcer la puissance de feu et ces mesures en entraîneront d'autres, par exemple l'acquisition de matériel de pontage qui doit permet-

tre aux blindés les plus lourds de franchir les cours d'eau, et de véhicules de combat pour amener au front les quantités de munition nécessaires, non seulement pour l'artillerie, mais aussi pour le fusil d'assaut.

D'autres dépenses sont prévues, indépendantes de la réorganisation de l'armée, mais que réclame la simple évolution, toujours plus rapide de la technique que l'on songe aux fusées de défense contre avions, au radar, au remplacement des avions de type ancien et bientôt inaptes au combat, etc.

... VA TUER LA CAVALERIE

De cette « mécanisation », la cavalerie fera les frais. Elle est définitivement condamnée, et sans appel, dans le message du Conseil fédéral, parce que trop vulnérable, impropre même aux missions de liaison, dans les conditions du combat moderne, à l'époque où dans les régions montagneuses, pour assurer assez rapidement de telles liaisons, on recourt à l'hélicoptère. Quant à l'emploi du cheval monté par les patrouilles de chasse, il n'entre plus en considération. L'ennemi dispose de moyens de surveillance bien trop perfectionnés pour laisser à cette tâche quelque chance de succès.

Certes, ni le gouvernement, ni le commandement de l'armée n'ont pris de gaité de cœur cette décision que le message qualifie de « délicate », parce que se rapportant à la cavalerie, à toujours été animée d'un esprit de corps très marqué, notamment en raison de son recrutement dans les régions rurales et de ses liens étroits avec nos milieux paysans, mais le moment est venu de verser nos cavaliers dans des formations plus puissantes et plus efficaces : les troupes mécanisées et les troupes légères. Trouveront-ils une fiche de consolation dans l'assurance que « le cheval restera toutefois longtemps encore indispensable à notre armée », mais comme cheval de trait ou de somme ?

L'ARTICULATION DE L'ARMÉE

Rajeunie, dotée de moyens plus puissants, plus mobile aussi, mais limitée dans ses effectifs pour ne pas trop alourdir un budget déjà bien pesant, la nouvelle armée, dans ses grandes lignes, se présentera ainsi : Quatre corps d'armée, dont trois de campagne (chacun d'eux, étant affecté à un secteur du Plateau) et un de montagne ; le corps d'armée de campagne se composera d'une division de campagne, d'une division mécanisée, d'une division frontalière et de troupes de corps, comprenant un régiment d'infanterie et, comme réserve mobile, un régiment de cyclistes ; le corps d'armée de mon-

tagne comptera trois divisions de montagne, ainsi que des troupes de corps, dont un régiment d'infanterie de montagne ; les divisions de campagne, de montagne ou les divisions frontalières grouperont, comme par le passé, trois régiments d'infanterie, une artillerie divisionnaire, des troupes d'appui et des formations assurant les services de l'arrière, tandis que les divisions mécanisées compteront deux régiments de chars et un régiment d'infanterie motorisée.

Le projet maintient l'organisation actuelle des brigades frontalières, des brigades de forteresse et de réduit, à ce détail près que les bataillons d'élite qui leur étaient attribués jusqu'ici seront retirés, puisque les divisions frontalières et les divisions de montagne sont prévues pour soutenir leurs opérations ; en revanche, il n'y aura plus de brigades de montagne, ni de brigades légères.

UN MILLIARD DEUX CENTS MILLIONS...

Dans ces considérations finales, le Conseil fédéral écrit :

« Les assises de notre organisation militaire — service obligatoire et système de milice — ne seront pas touchées par le projet présenté. L'infanterie restera notre arme principale, même si elle doit subir une amputation (en effet, il faudra non seulement supprimer quelques bataillons de fusiliers et de carabiniers, mais dissoudre trois brigades). Cette mesure est due à l'abaissement de la limite de l'âge de servir et à des raisons d'ordre financier. »

Je le rappelle au début de cet article, le Conseil fédéral a insisté auprès du département militaire pour qu'il présente un projet dont la mise en œuvre n'exigerait guère plus de 1200 millions par an, jusqu'à fin 1964. Les propositions présentées aux Chambres répondent à cette condition. Il semble même qu'il ne sera pas nécessaire, pour couvrir les dépenses supplémentaires — quelque 200 millions par an, en moyenne — de rechercher des recettes nouvelles. Les rentrées courantes devraient, si la situation économique reste favorable, suffire à équilibrer cette charge. C'est pourquoi, le Conseil fédéral renonce à présenter un plan particulier de financement.

Mais alors, il faudra sans doute, pendant les quatre années à venir, renoncer à réduire la dette et maintenir les dépenses ordinaires à leur niveau actuel. Et c'est bien cela qui sera le plus malaisé.

En attendant, le grand débat public est ouvert et nous aurons l'occasion de revenir, très tôt déjà, sur certains de ses éléments.

G. P.

Utilisation de la récolte de pommes de terre de 1960

(C.P.S.) L'arrêté sur l'utilisation de la récolte de pommes de terre, pris par le Conseil fédéral dans sa séance de mardi, autorise, comme les années précédentes, la régie des alcools à prendre les mesures nécessaires pour utiliser la récolte de cette année sans distillation. Comme d'habitude, les prix des pommes de terre de table et des pommes de terre fourragères seront fixés par le Conseil fédéral immédiatement avant la récolte.

Nouvel ambassadeur suisse aux Etats-Unis

(C.P.S.) Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a nommé M. Auguste R. Lindt, actuellement haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire aux Etats-Unis d'Amérique. M. Lindt prendra possession de son poste aussitôt que son mandat actuel arrivera à terme.

GENEVE

Trois cents vipères détruites

De notre correspondant :

La destruction de trois cents vipères à Genève, en cinq ans, a été portée officiellement à la connaissance du Grand Conseil par le gouvernement genevois qui répondait dernièrement à la question écrite d'un député.

Celui-ci, ainsi que d'autres, s'était ému du décès, à l'hôpital, d'une femme X., qui, piquée par une vipère, n'avait pas pu être sauvée malgré tous les soins qui lui avaient été immédiatement prodigués.

Mais, à ce propos, le gouvernement genevois fait remarquer à la population, qui s'en était émue aussi, que le cas a un caractère vraiment exceptionnel et que toutes les mesures sont prises tout au moins pour la destruction des vipères, dont la présence dans les pierres ou dans les bois représente un risque inhérent aux choses naturelles.

Ed. B.

Allocations de vie chère aux magistrats et aux fonctionnaires de Genève

(G.P.S.) Le Grand Conseil n'a pas pu voter, lors de sa dernière séance, l'allocation de vie chère que le gouvernement a décidé d'accorder aux magistrats, au personnel de l'Etat de Genève, au corps enseignant et au personnel des établissements hospitaliers. Il devra tenir une nouvelle séance pour examiner et voter cette proposition.

Le 12 janvier 1957, le Grand Conseil de Genève avait accordé aux mêmes bénéficiaires une allocation égale au 12,6 % du traitement de base. Cela correspondait à l'indice des prix de 180. Ce chiffre n'a cessé de monter et, au mois de février 1959, de représentants du canton, de la ville de Genève et des services industriels avaient proposé une augmentation de l'allocation de vie chère correspondant à 2 % du traitement de base si l'indice des prix à la consommation atteignait la cote de 183, cela avec un effet rétroactif de six mois au maximum.

La cote de 183 a été atteinte au mois de mai dernier et rien ne laisse prévoir une baisse prochaine. C'est pourquoi le Conseil d'Etat de Genève a décidé de tenir compte de la promesse faite, a proposé au Grand Conseil une allocation de vie chère de 12,5 à 14,5 % dès le 1er janvier dernier (1960). Cela entraîne ipso facto le versement d'une même indemnité au personnel de la ville de Genève et des services industriels. Pour l'Etat de Genève, la dépense est de 1,4 million de francs que le président du département des finances, M. Chamay, entend couvrir par la perception de deux centimes additionnels sur le montant des impôts de 1961.

Ces deux centimes additionnels ne seraient perçus que si le compte d'Etat de 1960 ne solde pas par un boni de trésorerie permettant de couvrir cette dépense.

On sait que depuis 1947 les bonis du compte d'Etat ont oscillé entre 2,5 et 6,75 millions, pour atteindre l'an dernier plus de 12 millions. Il semble donc inutile de prévoir dans la loi des centimes additionnels conditionnels alors que l'Etat sait fort bien que la dépense sera couverte par les recettes ordinaires. C'est ce que les députés libéraux ont exposé après avoir rappelé leurs précédentes interventions contre une augmentation des impôts étant donné l'augmentation constante de la matière imposable à Genève. Il est certain que les contribuables de Genève ne verront pas leurs bordereaux d'impôts grevés d'une taxe nouvelle de 2 % en 1961 pour couvrir la dépense occasionnée par les allocations de vie chère au personnel de l'Etat.

VALAIS

Macabre découverte

SION. — On a retiré jeudi des eaux du Rhône, entre Saint-Maurice et Monthey, le cadavre d'un homme d'une trentaine d'années. Selon deux ou trois semaines dans le fleuve. Son identité n'a pas encore pu être établie.

Ouverture de l'assemblée œcuménique de la jeunesse européenne à Lausanne

De notre correspondant à Lausanne :

L'assemblée œcuménique de la jeunesse européenne s'est ouverte hier après-midi à la cathédrale de Lausanne.

Hier soir, une autre cérémonie s'est déroulée au palais de Beaulieu, où M. Max Petitpierre, président de la Confédération, et M. Visser 't Hooft, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, ont prononcé des discours.

1750 jeunes gens, venant du monde entier et représentant toutes les Eglises qui se rattachent au Conseil œcuménique, participent à cette assemblée qui durera jusqu'au 24 juillet. Toutes les discussions, les débats et les conférences seront axés sur le thème général : « Jésus, lumière du monde ». L'Eglise d'Europe dans le monde actuel sera l'un des thèmes « secondaires » les plus importants qui sera abordé.

Service divin cosmopolite

A 15 h. 45, toutes les cloches se sont mises à sonner hier à Lausanne. A ce moment, les délégations de jeunes chrétiens ont pénétré en cortège dans la cathédrale. Un salut apostolique a été prononcé par le pasteur Wagner avant que se déroule le service divin. Tour à tour, les pasteurs Rouge de la cathédrale de Lausanne, d'Espine, président de la Fédération des Eglises suisses ; Kuofi Buma, de l'Eglise du Christ au Japon ; Mongue, de l'Eglise évangélique du Cameroun ; Mlle Gustafson, de l'Eglise de la convention missionnaire en Suède. L'archimandrite Timiadis, sont montés en chaire. Le

Morges et l'autoroute

Séance extraordinaire du Conseil communal

Une initiative cantonale sera lancée contre la traversée de la ville par la nouvelle artère.

De notre correspondant de Lausanne :

Le Conseil communal de Morges a tenu, hier soir, une séance extraordinaire pour débattre du problème du passage de l'autoroute dans la ville.

La séance a été animée et menée tambour battant. Les conseillers ont tout d'abord chaudement approuvé la réponse de la Municipalité morgienne au Conseil d'Etat, réponse qui laissait entendre combien les Morgiens étaient indignés. Les conseillers ont ensuite voté une résolution qui s'élève fermement contre la décision du Conseil d'Etat et qui en appelle au peuple vaudois.

Sur proposition de M. Bovard, il a été ensuite décidé de lancer une initiative cantonale demandant que l'autoroute évite Morges et sa zone de développement, et que la décision du Conseil d'Etat soit rapportée. Un crédit de 5000 francs, pour les frais, a été voté et un comité a été nommé.

On peut supposer que tout cela va retarder encore la construction de cette autoroute que l'on attend depuis si longtemps. Pour aboutir, l'initiative, selon l'actuelle constitution vaudoise, devrait recueillir 6000 voix. Mais l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal devrait modifier ce chiffre. Seulement, le Grand Conseil n'a pas encore révisé les articles constitutionnels. Cet élément risque de retarder encore la conclusion de cette affaire.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'

Reflets de la vie du pays

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE RÉGION?

En train du Locle aux Brenets

Sans heurt, sans bruit, le voilà qui se met en branle; si simplement qu'il paraît glisser sur les rails. Puis, sitôt sorti de la gare du Locle, il s'enfile dans le long tunnel du parcourus. Il en est à peine sorti qu'il s'arrête à la halte des Frètes.

Puis repart, promenant ses belles voitures rouges et grises dans la verdure sombre d'un paysage jurassien quelque peu austère.

Ici ou là, on traverse un champ, on aperçoit une ferme, un bout de chemin. Mais la plupart du temps la voie ferrée longe le flanc de la montagne, domine une gorge, s'en va à travers la forêt — une belle forêt de sapins, sauvage, avec un sous-bois plein d'ombre et de mystère.

Et le petit train poursuit sa route, sagement, passant sous la route de la Ranconnière, s'engageant dans un tout petit tunnel, enfin dans celui qui s'ouvrira, à l'autre bout, face à la gare, au village des Brenets, à tout le paysage lumineux qui s'élargit jusqu'en France.

Voyage de huit minutes, dont la brièveté est bien pratique pour les usagers réguliers, mais presque décevante pour les touristes qui le font pour leur plaisir. On était si bien installé dans ce train! Il ne nous restera donc plus qu'une chose à faire: recommencer!

Un train dont on parla bien avant sa naissance!

Les premiers projets d'un train reliant les Brenets aux autres régions du canton de Neuchâtel, et à la Suisse en général, furent bien différents de ce qui fut réalisé par la suite. Il s'agissait en effet, non pas d'un « régional », mais bel et bien d'une voie ferrée internationale. Aucune ligne de chemin de fer ne franchissant à cette époque le Col-des-Roches, on envisageait, à partir de Morteau, un tracé dessinant une grande courbe au nord et passant sur le Bassin du Doubs. La première station sur territoire suisse aurait donc été celle des Brenets. Ce qui aurait évidemment donné une nouvelle importance à cette localité.

Mais ce projet n'aboutit pas. Et lorsqu'en 1884 la jonction avec Morteau devint réalité, c'est par le Col-des-Roches que l'on accéda au Locle.

Toutefois, la Compagnie du chemin de fer régional des Brenets



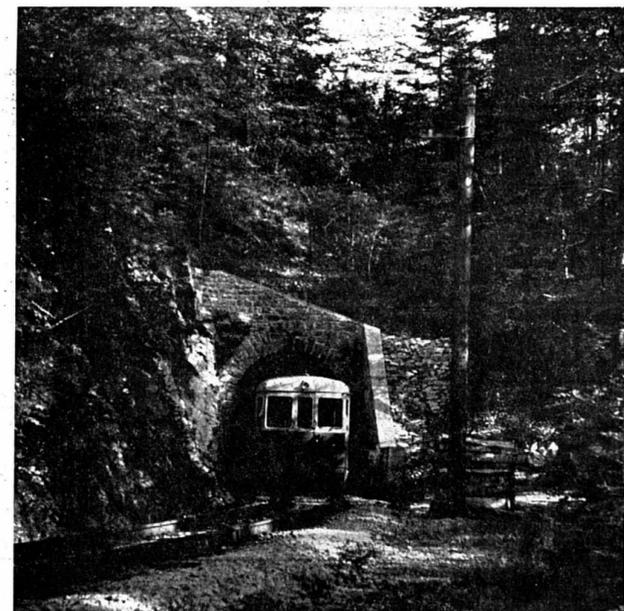
L'heure du départ des Brenets approche.

s'étant constituée le 16 novembre 1858, le premier coup de pioche, pour le tracé actuel, fut donné au Locle le 13 mai suivant. « Les difficultés ne tardent pas à surgir — lit-on dans la brochure éditée en 1950 par la Compagnie des chemins de fer des Montagnes neuchâteloises. Sur un parcours de 5 km. environ, la ligne traverse trois tunnels, soit, à partir des Brenets, le

tunnel du Châtelard, de 300 m., celui du Royal, de 38 m., et celui des Petits-Monts, de 720 m. Le percement de ce dernier, qui devait coûter 180.000 fr., reviendra à 363.000 fr. et le devis définitif passera de 600.000 à 913.000 fr.

C'est dire que les difficultés financières s'ajoutèrent aux difficultés techniques. Mais, par bonheur, le 23 août 1890, la population des Brenets put fêter avec allégresse l'inauguration de sa ligne de chemin de fer.

Notons encore que, durant la dernière année de son existence autonome, le « Régional » ayant été lié



Le train s'enfile dans le tunnel des Rayats.

au chemin de fer « La Chaux-de-Fonds - Les Ponts-de-Martel » en 1950, il transporta 270.000 voyageurs qui firent le trajet les Brenets - le Locle ou vice versa.

Réorganisation et électrification

Evidemment, le progrès oblige chacun à améliorer continuellement ce qu'il possède. Un temps vint donc où l'on dut électrifier la ligne des Brenets et moderniser son matériel roulant. A cette occasion, M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, écrivait dans l'« Echo du Doubs »: « Durant près de soixante années, le vaillant petit régional des Brenets, mis en service en septembre 1890, s'est efforcé d'assurer de bonnes communications avec le Locle et le reste du pays. Les fondateurs de la Compagnie, et particulièrement M. Fritz-Albin Perret, ont bien mérité de leur petite patrie car, grâce à leur bel esprit civique et à leur désintéressement, ils ont atteint le but qu'ils avaient visé: assurer aux Brenets leur prospérité économique par le maintien de l'activité industrielle et le développement du tourisme. Certes, les temps ont changé

depuis 1890, mais le problème est resté le même: les moyens seuls ont évolué et se sont adaptés aux progrès de la science et de la technique. Le 1er juillet 1950, le régional des Brenets, quelques semaines après la ligne du Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, renoncera définitivement à la traction à vapeur, à ses charmantes et antiques locomotives ainsi qu'à ses wagons cahotants et fatigués pour inaugurer de magnifiques locomotrices électriques, confortables, rapides et silencieuses. Les communications entre les Brenets et le dehors seront notablement améliorées,

pour le plus grand bien des usagers réguliers de la ligne et pour le très vif plaisir des touristes qui, de plus en plus, apprécient la situation privilégiée de ce joyau de notre canton, l'enchantement de ses paysages et la charmante urbanité de sa population. Que le régional électrifié, signe de courage, de volonté et de foi en l'avenir contribue largement à assurer le bonheur et la prospérité des Brenets. »

Mais revenons au présent

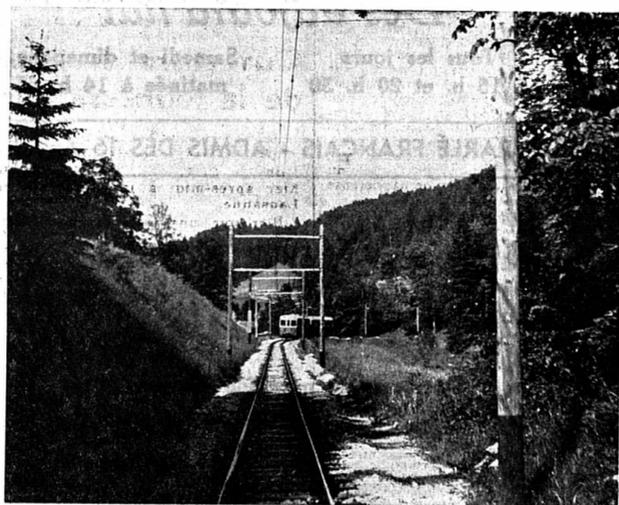
Et voilà!... D'espoirs en projets, de projets en réalisations, le régional des Brenets - le Locle est né, s'est développé, amélioré, devenant une ligne à trafic intense les jours d'été, lorsque les touristes s'ajoutent à la population des Montagnes pour venir visiter la région des Brenets — les jours d'hiver, lorsque le froid piquant a gelé le fleuve et que l'on peut patiner tout au long du bassin du Doubs.

Il y a mille raisons d'aller aux Brenets: ce village, il y a mille bûches de promenades et d'excursions à entreprendre dans les environs. Mais même s'il n'en était pas ainsi, il valdrait la peine de s'y rendre, ne serait-ce que pour ce voyage charmant: le Locle - les Frètes - les Brenets, fait au moyen du chemin de fer régional.

Installé à l'avant de la première voiture, vous verrez approcher de vous, à chaque nouveau tour de roue, un paysage varié, changeant à chaque virage. Les rails paraîtront happer le petit train tout au long d'une région pittoresque à souhait. Ils entreront soudain dans des tunnels aux parois si proches que vous vous étonnerez que la locomotrice puisse y entrer sans rester coincée aux entrées!

Et lorsque vous arriverez aux Brenets, vous direz: « Quel beau pays!... mais que ce voyage ravissant fut donc bref! » N'est-ce pas l'un des plus beaux compliments que l'on puisse faire à une ligne de chemin de fer?...

Tristan DAVERNIS.



Peu après être sorti du tunnel des Petits-Monts, le train arrive à la station des Frètes.

Rapport de la Caisse Nationale Suisse d'Assurance

Il y a eu en 1959 7653 accidents de plus qu'en 1958

(C.P.S.) Dans sa séance du 8 juillet, le conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (C.N.A.) a approuvé le rapport annuel et les comptes de cette caisse pour 1959. Du rapport de cet établissement fédéral d'assurance, autonome, nous extrayons les renseignements suivants qui présentent un intérêt général:

Nouvelles dispositions légales

En liaison avec une nouvelle réglementation des rapports financiers entre la Confédération et la Caisse nationale, différentes dispositions légales ont été modifiées dans le domaine de l'assurance-accidents obligatoire par une loi fédérale du 19 juin 1959, entrée en vigueur le 1er janvier 1960. Les plus importantes de ces modifications concernent la contribution fédérale à l'assurance des accidents non professionnels qui est désormais fixée à un huitième du montant des primes, la durée de validité de l'assurance obligatoire qui, au lieu de finir le surlendemain du jour où le droit au salaire prend fin, est prolongée maintenant jusqu'au trentième jour à partir de celui de la cessation du droit au salaire et l'inclusion dans l'assurance des accidents non professionnels de ceux qui surviennent sur le trajet pour se rendre au travail et en revenir.

Le volume des affaires de la C.N.A. accuse de nouveaux chiffres plus élevés. Le nombre des entreprises soumises à l'assurance obligatoire s'est accru de 649, passant à 64.991, et la somme des salaires assurés, d'environ 4 millions avec un total de 9,85 milliards. En outre, on note une augmentation des recettes de primes; celles-ci ont augmenté de 7 millions, passant à 172 millions, dans l'assurance des accidents professionnels et de 74 millions, passant à 98,3 millions, dans l'assurance des accidents non professionnels. Le total des recettes de primes pour les deux branches d'assurance s'élève à 270 millions.

Augmentation du nombre d'accidents

Le nombre total des accidents annuels, qui avait légèrement diminué l'année précédente, a de nouveau augmenté. Le nombre de ces accidents, y

compris les accidents-bagatelles, a été de 382.041, ce qui correspond à une augmentation de 7653 accidents ou de 2% par rapport à 1958. Il a été enregistré 256.419 déclarations d'accidents (6150 de plus qu'en 1958) dans l'assurance des accidents professionnels et 125.622 déclarations d'accidents (1503 de plus qu'en 1958) dans l'assurance des accidents non professionnels. Dans ces chiffres sont compris 939 cas mortels (895 en 1958), dont 379 tombent à la charge de l'assurance des accidents professionnels et 560 à la charge de l'assurance des accidents non professionnels. Le nombre de ces cas a augmenté d'environ 8% dans la première de ces branches d'assurance et d'un peu plus de 3% dans la seconde.

6347 rentes d'invalidité et 909 rentes de survivants ont été fixées au cours

de l'exercice. A la fin de 1959, 52.487 assurés victimes d'accidents étaient au bénéfice de rentes d'invalidité. Le nombre des rentes de survivants était de 13.624; celui des ayants droit à ces rentes de 23.309. Les réserves mathématiques constituées pour les rentes s'élevaient à 1,25 milliard.

Pendant l'exercice, une somme de 201 millions en chiffre rond a été versée à titre de prestations d'assurance, soit 45 millions pour les frais de traitement, 78 millions pour l'indemnité de chômage, 72 millions pour les rentes et 6 millions pour les allocations de renchérissement. Les réserves mathématiques ont dû être augmentées de 95 millions.

Le rapport et les comptes de la C.N.A. doivent encore être approuvés par le Conseil fédéral.

"Self-Tan"... le mot magique pour bronzer en 6 heures avec ou sans soleil!

POUR BRONZER SANS SOLEIL. — Avec une ou deux applications de Lotion « Self-Tan » Tonic, vous êtes bronzée en 6 heures — par pigmentation spontanée de l'épiderme — sur le visage ou n'importe quelle partie du corps, avec un hâle magnifique, en tous points semblable au bronzage du soleil, qui dure pendant plusieurs jours — et qui ne part pas à l'eau ou au savon. Sans maquillage, sans teinture, sans aucune matière colorante!

Demandez « SELF-TAN » TONIC!

POUR BRONZER AVEC OU SANS SOLEIL. — Le nouveau Lait « Self-Tan » Sun Milk (avec Filtre) favorise le bronzage solaire en même temps qu'il provoque le bronzage par « pigmentation sponta-

née »: 1) Une application le soir et vous êtes bronzée au réveil — bronzée avant d'aller au soleil! 2) Une fois au soleil, vous obtenez plus vite un hâle naturel plus foncé — et sans risque de brûlures! Grâce aux 2 agents de brunissage contenus dans le Lait « Self-Tan » Sun Milk (pigmentation spontanée plus filtre solaire), vous avez les deux bronzages au lieu de l'un ou de l'autre. Ultra-hydratant, le Lait SELF-TAN SUN MILK conserve la peau douce et, même en plein soleil, fraîche comme à l'ombre.

Grands magasins, Drogueries, Pharmacies, Parfumeries.

(Concessionnaires pour la Suisse: F. Uhlmann-Eyraud S. A., Genève-Zurich.)

Les carabines de nos tireurs olympiques ont été fabriquées à Neuchâtel

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une telle arme est l'aboutissement de longues études où les qualités d'ingéniosité et de patience de son créateur se sont manifestées constamment. M. Tanner a apporté à la carabine traditionnelle de nombreux perfectionnements qui à la fois augmentent sa précision et facilitent la tâche du tireur. Un mousqueton 31 de l'armée est une arme rustique, quoique déjà d'une grande préc-

ision, en comparaison de la carabine Tanner, qui — chose digne d'être relevée d'emblée — est entièrement fabriquée et ouverte dans l'atelier des Terreaux, à l'exception de la canon. Cela sous-entend que tout l'outillage a dû être confectionné sur place et qu'un parc de machines a dû être constitué pour cette fabrication.



M. Tanner, créateur de l'arme de nos matcheurs, épaula une de ses carabines (Press Photo Actualité)

te et sur la culasse, usinés dans des aciers spéciaux au 100me de millimètre. Les autres pièces métalliques sont en métal léger. La crosse est taillée dans du noyer veiné horizontalement. L'arme pèse 8 kg., poids imposé.

Cette carabine, qui vient de faire ses preuves de façon éclatante, a été mise à l'épreuve dès 1958 à Winterthur, à Stockholm, à Zu-

Unis. Aux essais à la machine, à 50 mètres, tous les coups sont placés dans un trou du diamètre d'un crayon, ce qui montre la remarquable stabilité de l'arme. La carabine « Super Match Tanner » a reçu sa consécration officielle en étant choisie pour les tireurs de l'équipe suisse aux Jeux olympiques. Elle intéresse les tireurs étrangers qui se demandent si la Suisse ne va pas reconquérir de haute lutte les titres mondiaux.

Deux modèles de carabines ont été fabriqués pour nos matcheurs, celle de petit calibre pour le tir à 50 mètres et celle de 7,5 mm. pour le tir à 300 mètres. Les deux modèles possèdent le même système de détente, qui a la caractéristique d'être interchangeable. Le tireur, ainsi, n'est pas obligé de désassembler s'il veut changer le système. Le réglage du cran d'arrêt, de même, peut se faire sans interruption des passes.

Tout le poids de la carabine est concentré sur le système de détente où la Suisse bat les Etats-

C'est grâce à des artisans passionnés de leur métier que Neuchâtel peu s'enorgueillir d'avoir donné naissance à une arme de sport exceptionnelle, dont on parle dans les stands de Moscou comme dans ceux de Washington. Désormais, vous, tireurs de Neuchâtel, levez votre chapeau (si vous en portez un!) quand vous passerez devant le petit atelier des Terreaux!

D. Bo

A la 18^{me} conférence de l'instruction publique à Genève

Le Maroc veut parler arabe et un arabe nouveau

De notre correspondant de Genève: Devant les délégués de soixante-dix-huit pays, le ministre de l'éducation du Maroc, M. Abdellkrim Benjelloun exposait, la semaine dernière, à la XXIII^{me} conférence internationale de l'instruction publique, à Genève, la manière dont son pays entendait convertir en langue arabe tout l'enseignement qui y est donné.

On délaisserait ainsi d'autres langues (le français surtout), qui avaient été adoptées tout particulièrement pour les disciplines scientifiques. Du même coup, l'arabe devrait progressivement remplacer le français, qui serait seulement enseigné alors comme langue étrangère.

Toutefois, le ministre marocain a bien voulu préciser qu'en aucun cas, il ne s'agirait de faire de l'arabisation un dérivatif de la qualité de l'enseignement.

Une école nationale et une nouvelle langue arabe vivante

En proclamant à Genève, sa volonté de « moderniser sa langue » et d'en

faire « la nouvelle langue arabe vivante », le Maroc manifeste son souci de se débarrasser des derniers restes d'influence du protectorat français. Pour cela, il sera nécessaire de créer une école vraiment nationale, adaptée à la situation réelle du pays. Ce que souligna également le ministre marocain.

Comment moderniser la langue?

La remarque ayant été faite qu'il existe des problèmes similaires dans d'autres « jeunes nations », on pourrait être curieux de savoir comment va procéder le Maroc pour en venir à bout. Il y a déjà, depuis le début de l'année, un institut technique d'arabisation, qui travaille à la revivification de la langue arabe et procède à son recensement.

Cet institut, dès cet automne, organisera un colloque interarabe qui, avec l'assistance d'experts en langues orientales, et en tirant parti de l'expérience d'autres Etats arabes, devrait faire sortir de ses limbes la dite « nouvelle langue arabe vivante ».

Ed. BAUTY.

L'AUTOROUTE LAUSANNE-GENÈVE COUPERA LA VILLE DE MORGES

Après des années d'hésitations, le Conseil d'Etat vaudois a enfin fait son choix: l'autoroute Lausanne-Genève passera au centre de Morges. Cette décision — précise la chancellerie — a été prise après que les communes intéressées et le service fédéral des routes et des digues eurent été consultés, à la suite d'une visite des lieux. L'on pourrait croire que ce choix, mûri durant cinq longues années, est des plus judicieux. Tel n'est pas l'avis des Morgiens que l'irrévocable décision gouvernementale a indignés.

Trois tracés ont été étudiés: ceux d'Echichens et de Marcelin qui épargnaient la ville, la route passant au nord; et celui de la gare qui a finalement été retenu. L'autoroute longera la voie ferrée — sur le côté nord — à travers Morges. La ville sera donc coupée, nettement coupée, alors que Nyon — par exemple — a été totalement évité. Quarante-cinq maisons, abritant deux cents personnes qu'il faudra reloger, devront être démolies. Sentant venir le vent, certaines d'entre elles ont déjà pris les devants en s'en allant habiter ailleurs. Mais celles-là ne constituent qu'une minorité.

Quels sont les avantages qui ont incité le Conseil d'Etat à faire un tel choix? Tout d'abord, le tracé de la gare est le plus court; ceux d'Echichens et de Marcelin auraient obligé les automobilistes à faire un léger détour. Autre argument: en traversant Morges, la route reste constamment à basse altitude; cela a son importance l'hiver quand tombe la neige et se forment les couches de verglas. Ce sont donc des données purement techniques qui ont poussé le Conseil d'Etat à faire fi de l'opposition morgienne.

Cette opposition ne s'appuie pas sur le seul fait que la ville sera coupée en deux. Il y a aussi le bruit. D'au-

cuns redoutent — malgré les assurances du Conseil d'Etat en ce qui concerne les mesures d'insonorisation qui seront prises — que les abords de l'autoroute ne deviennent inhabitables. En outre, la jonction prévue se trouve sur un terrain légué à la ville pour construire un hôpital. Or, cet endroit était idéal pour ériger un établissement hospitalier.

La colère des Morgiens se comprend. Il faudrait cependant un miracle pour qu'elle provoque un revirement de la part du Conseil d'Etat.

G. N.

Un tour de force!

Qui dit mieux?

75 CTS

AVEC FILTRE SANS FILTRE PAPIER MAÏS

20 CIGARETTES ÉPATANTES GOÛT FRANÇAIS

CAPORAL

Rien n'excite autant l'appétit

Que l'exercice de la nage...

Et rien, après, ne garantit

Tant de plaisir que ce fromage!

Tilsit

Ah! Quel fameux fromage A toute heure, à tout âge!

Excursions FISCHER

Dimanche 17 juillet Fr. 27.50	AROLLA (Val d'Hérens) Nouvelle route au cœur de la Haute Montagne ÉVOLÈNE - LES HAUDÈRES Départ : 5 heures
Dimanche 17 juillet Fr. 23.—	BURGENSTOCK Lucerne - lac des Quatre-Cantons Départ : 6 h. 15
Dimanche 17 juillet Fr. 16.—	ADELBODEN INTERLAKEN Départ : 7 heures
Dimanche 17 juillet Fr. 12.—	MOOSEGG BERNE-L'EMMENTAL Départ : 13 heures
Dimanche 17 juillet Fr. 7.—	GRAND-SOMMARTEL LA BRÉVINE-LA SAGNE Départ : 13 h. 30
Mercredi 20 juillet et chaque mercredi Fr. 23.50	LES TROIS COLS GRIMSEL-FURKA-SUSTEN Départ : 5 heures
Mercredi 20 juillet Fr. 18.—	CHAMPÉRY Départ : 7 heures

JUILLET

Dimanche 24 : Chamonix - la Forclaz	Fr. 26.—
Dimanche 24 : Chutes du Rhin - Klotten	24.50
Dimanche 24 : Grindelwald	17.—
Mardi 26 : Forêt-Noire - Titisee	26.—
Mardi 26 : Salvan - les Mârecottes	20.—
Mercredi 27 : Les Trois Cols	28.50
Mercredi 27 : Saint-Luc - Val d'Anniviers	26.—
Mercredi 27 : Schynige-Platte	22.—
Jeudi 28 : Chamonix - la Forclaz	26.—
Jeudi 28 : Lac Bleu - Kandersteg	15.50
Vendredi 29 : Grand-Saint-Bernard	25.50
Vendredi 29 : Bürgenstock - Lucerne	23.—
Dimanche 31 : Les Trois Cols	28.50
Dimanche 31 : Arolla - Val d'Hérens	27.50
Dimanche 31 : Adelboden - Interlaken	16.—

Programmes - Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

Samedi et dimanche 16 et 17 juillet
8^{me} braderie de Porrentruy
Samedi soir : Retraite aux flambeaux suivie de bataille de confetti
Dimanche à 14 heures
GRAND CORSO FLEURI
Entrée Fr. 2.—

Autocars C.J. TRAMELAN

Vacances horlogères 1960

Hollande-Benelux 8 jours du 24 au 31 juillet Fr. 360.—
Côte d'Azur Nice-Marseille 4 jours du 24 au 27 juillet Fr. 195.—
Tour du Mont-Blanc notre succès 1959, 3 jours du 28 au 30 juillet Fr. 120.—
Grande Dixence-Grimsel 2 jours 27 et 28 juillet Fr. 70.—
Valais - Saas-Fée - Zermatt 3 jours du 29 au 31 août Fr. 132.—
Locarno - Iles Borromées 2 jours du 1er au 2 août Fr. 80.—
Stielfserjoch - Dolomites - Grossglockner 4 jours du 3 au 6 août Fr. 170.—
Tessin - Rhin inférieur 2 jours 3 et 4 août Fr. 80.—

Inscription et renseignements à Autocars CJ Tramelan. Tél. (032) 9 37 83.

CINEAC

Tél. 5 88 88

Tous les jours à 20 h. 30
MERCREDI - SAMEDI
— DIMANCHE —
Matinée à 14 h. 30
Un dynamisme fou

Avec Guy WILLIAMS digne successeur de Douglas Fairbanks Jr et Ronald COLMAN

LE HORS LA LOI BIEN AIMÉ

ENFANTS ADMIS

Le regommage des pneus

est avantageux pour autant que ce travail soit confié au spécialiste.
La maison

R. Hobbs

PNEUMATIQUES NEUCHÂTEL
vous donnera pleine et entière satisfaction

SAARS 14 TEL. 5 23 30

GRINDELWALD Départ : 7 heures	Dimanche 17 juillet Fr. 16.—
SCHYNIGE PLATTE Chemin de fer compris Départ : 7 heures	Dimanche 17 juillet Fr. 22.—
LE LAC NOIR Départ : 13 h. 30	Dimanche 17 juillet Fr. 11.—
LE SOLIAT (CREUX-DU-VAN) Départ : 13 h. 30	Dimanche 17 juillet Fr. 7.—

Mardi 19 : Chalet Heimelig Fr. 5.—
Mercredi 20 : Chamonix Fr. 26.—
Mercredi 20 : Chasseral Fr. 7.—
Jeudi 21 : le Chasseral Fr. 8.50

Renseignements et inscriptions :
WITTWER
Neuchâtel - Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

Excursions FISCHER

VACANCES 1960

24 juillet - 1er août (9 jours) Fr. 435.—

LA BRETAGNE

Un voyage particulièrement attrayant, à la découverte de sites nouveaux, avec : LES CHATEAUX DE LA LOIRE - LES COTES DE L'OCEAN ET DE LA MANCHE (Pointe du Raz - Côte d'Emeraude) - LE MONT SAINT-MICHEL - LA NORMANDIE

TYROL ITALIE - AUTRICHE	25-28 juillet 4 jours Fr. 165.—
-----------------------------------	---------------------------------------

Du 1er au 6 août (6 jours) Fr. 265.—

CÔTE D'AZUR

Tout le littoral : Marseille - Toulon - Le Lavandou - Corniche des Maures - Corniche d'Or - Cannes - Nice - Monte-Carlo - Monaco - San Remo - Riviera italienne - Gênes

LAC DE COME ENGADINE - TESSIN - JULIER - MALOJA - GOTHARD	3-5 août 6-8 septembre 8 jours Fr. 125.—
COTE D'AZUR LITTORAL DE MARSEILLE A MONACO	5-9 septembre 5 jours Fr. 210.—

Demandez programmes et renseignements
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

Confiez vos réparations de PENDULES

à l'atelier spécialisé
PAUL DUVOISIN
Colombier
Avenue de la Gare 8 - Tél. 6 37 47

Pendules neuchâtoises et horloges anciennes ou modernes
Nous nous rendons à domicile partout

AÉRODROME RÉGIONAL DE MONTREUX

Centres d'excursions aéronautiques sensationnelles

Vois sur le Haut-Lac - Tours sur la chaîne des Alpes - Atterrissages sur les glaciers
Vois-Taxis - Bepièmes de l'air
Ecole de pilotage
Restaurant - Bureau de l'aérodrome : Rennaz, tél. 6 84 82

INAUGURATION OFFICIELLE: 16-17 juillet
Prix spéciaux sur tous les vols

Dimanche 17 juillet, dès 14 h. 30
GRAND MEETING D'AVIATION
En cas de temps incertain, le téléphone No 11 renseignera

APOLLO

Tél. 5 2112

Dès aujourd'hui
Tous les jours Samedi et dimanche
à 15 h. et 20 h. 30 matinée à 14 h. 45

PARLÉ FRANÇAIS - ADMIS DÈS 16 ANS

Le propre destin de
LANA TURNER
trouve un parallèle imprévu dans ce DRAME D'AMOUR violent et passionnant

Un film qui vous agrippe et vous bouleverse!

Une réalisation de LEWIS ALLEN
EN VISTA VISION avec

LANA TURNER - BARRY SULLIVAN - GLYNIS JOHNS

L'Ombre du Passé

(Je pleure mon amour)

avant de partir en vacances souvenez-vous que:

billy graham

et son équipe d'évangélisation seront à lausanne du 29 août au 4 septembre

La bonne friture au Pavillon des Palaises

PRÊTS
de 500 à 2000 fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.
Service de prêts S. A. Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

Chatte angora
d'une année, affectueuse, cherche gentil foyer. Amis des bêtes. — Tél. 5 57 41.

Les fameuses sôles aux HALLES

Mariage
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Transports rapides
Déménagements
Toutes directions
M. Ceppi, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

Corsaire

Ligue contre la tuberculose
Neuchâtel et environs

RADIOPHOTOGRAPHIES ISOLÉES

Prochaine séance : samedi 16 juillet
Inscriptions sur appel téléphonique No 5 63 32
FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 3.—
Le camion se trouve devant le No 8 de l'avenue DuPeyrou, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 15 heures

LA CONFISERIE

Vautravers

sera fermée dorénavant tous les dimanches

Amateurs de beaux travaux... une photo, pas comme les autres, naturellement chez **JEAN SCHOEPLIN**, photo, Terreaux 2, Neuchâtel.

En 5 à 7
Samedi - Dimanche
Lundi
à 17 h. 30
Admis dès 16 ans

L'inégalable **FERNANDEL** dans une comédie désopilante

CASIMIR

un film pour guérir les neurasthéniques!

Restaurant

Ses spécialités de la saison :

Le bouquet de crevettes roses
La langouste à la Parisienne
La langouste à la Thermidor
Le turbot à la Hollandaise
Le pigeon de Bresse rôti sur canapé

Neuchâtel, ☎ (038) 5 88 22

Beaulac

Dernières dépêches de la nuit

Le drame congolais devant l'O.N.U.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Kasavubu et Lumumba exigent le retrait des troupes belges

Le président de l'Etat congolais, M. Kasavubu, et le premier ministre Lumumba ont exigé mercredi, dans une déclaration, le retrait des troupes belges vers leurs bases. La déclaration ajoute que le chef de l'Etat et le premier ministre entendent assurer la sécurité des Belges et des Européens au moyen de leurs propres forces armées.

La Belgique appuiera la demande congolaise à l'O.N.U.

Le conseil de cabinet réuni hier matin a décidé d'appuyer la demande du gouvernement congolais pour une aide militaire et technique des Nations Unies pour le rétablissement de l'ordre au Congo.

... mais maintiendra ses troupes au Congo

Le gouvernement belge a également décidé de ne pas tenir compte de la demande formulée par M. Lumumba, pour que les troupes belges soient ramenées à leurs bases. Le ministre de la Défense nationale, M. Gilson, a déclaré à ce sujet à l'issue du conseil de cabinet :

« Il n'est pas question de céder à la demande de Lumumba. Cela serait contraire à ce qu'il a déclaré hier ».

(Réd. : M. Lumumba avait déclaré que les troupes belges pourraient rester deux mois sur le territoire congolais.) Par ailleurs, le gouvernement accède l'envoi d'avions pour amener les réfugiés hors du Congo.

M. van den Bosch, ambassadeur de Belgique à Léopoldville, a déclaré hier après-midi aux journalistes que si la rébellion continuait, la Belgique assumerait à nouveau la direction du pays comme avant le 1er juillet.

Séance houleuse à la Chambre congolaise : « La Belgique nous a déclaré la guerre »

« La Belgique nous a déclaré la guerre. La seule question maintenant est de nous unir et de décider comment nous répondrons à cette déclaration de guerre, soit avec les moyens dont nous disposons, soit en faisant appel à une aide extérieure », a déclaré M. Kasamura, ministre de l'Information du gouvernement congolais, au cours d'une intervention devant la Chambre congolaise réunie mercredi matin à Léopoldville.

C'est dans cette atmosphère échauffée que les députés s'étaient réunis hier matin, avec deux heures de retard. Dès l'ouverture, le président de l'Assemblée, M. Kasongo, annonçait que l'ordre du jour spécial portait sur deux motions de protestation, l'une contre l'envoi de troupes belges, l'autre contre l'attitude des Belges au Congo. Il poursuivait par une longue déclaration personnelle, met-



Au Congo, les récents événements ont rendu la vie intenable aux Européens. Le département politique fédéral a envoyé un avion à Brazzaville pour rapatrier les ressortissants suisses. Notre photo montre l'arrivée de 77 réfugiés à Cointrin, en majorité des femmes et des enfants. Ils ont trouvé la sécurité, mais leur avenir est incertain.

tant en cause l'attitude des Belges et en particulier des officiers, qu'il a accusés de duplicité.

L'atmosphère devint alors très houleuse et les interventions se succédèrent en cascade, plusieurs réclamant le renvoi immédiat des Européens dans leur ensemble et le retrait des bases militaires belges.

Après l'intervention de M. Kasamura, qui s'était auparavant incliné devant les morts congolais tombés sur le champ de bataille, certaines interventions plus modérées firent état de la nécessité d'entendre le gouvernement et en particulier M. Bomboko, ministre des Affaires étrangères, que l'on a incriminé d'avoir fait appel aux troupes belges.

Au terme de cette séance, dont tout le ton fut une véritable déclaration de guerre à la Belgique, il a été décidé que la Chambre se réunirait de nouveau l'après-midi, pour permettre aux membres du gouvernement, et en particulier à M. Bomboko, d'informer les députés de la situation.

Le Ghana offre son assistance au Congo

Le gouvernement du Ghana ne tolérera pas l'intervention au Congo d'une puissance étrangère à l'Afrique et en conséquence il offre son assistance militaire et technique au gouvernement congolais, a annoncé mercredi, au nom du président N'Krumah, M. Kwahu Benteng, ministre de l'Information.

Le Congo accepte

Le gouvernement congolais a fait appel au Ghana pour que l'armée ghanéenne rétablisse l'ordre au Congo. Le ministre de l'Intérieur, M. Anicet Kasamura, a lu au micro de la radio-diffusion un communiqué émanant, dit-il, du gouvernement congolais et lançant un appel aux troupes du Ghana « en raison du trop long délai nécessaire à l'intervention des troupes des Nations Unies ».

Protestation soviétique

Dans une déclaration remise hier aux ambassadeurs des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et de la République fédérale, le gouvernement soviétique proteste énergiquement contre l'intervention belge contre la République du Congo, annonce Radio-Moscou.

« La Belgique commet un acte d'agression au Congo, en violant brutalement l'indépendance et l'intégrité de cette République », déclare le gouvernement soviétique.

« L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, M. Kimberley, se trouve actuellement à Léopoldville, où il s'immisce dans les affaires intérieures de ce pays et prépare le développement de l'intervention étrangère contre la République du Congo sous le manteau de l'O.N.U. », affirme le gouvernement soviétique.

« Le gouvernement belge n'a pas reconnu le gouvernement de M. Moïse Tschombe, en tant que gouvernement du Katanga indépendant », déclare une note diffusée par les services de la radio de la République du Congo.

Lumumba et Kasavubu n'ont pas pu atterrir à Elisabethville

Un porte-parole du gouvernement de la province du Katanga a déclaré que la permission d'atterrir avait été refusée à l'avion amenant à Elisabethville MM. Lumumba et Kasavubu.

La raison de cette mesure ? « Nous craignons des émeutes. » Et le porte-parole a ajouté :

« Nous aurions reçu M. Kasavubu s'il avait été seul. Mais nous ne pouvions assumer la responsabilité d'accueillir M. Lumumba, car il risquait de ne pas repartir vivant. Chaque fois que M. Lumumba vient ici, il y a des effusions de sang. »

Déclaration de M. Tschombe

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue hier soir dans son bureau, M. Moïse Tschombe, premier ministre du gouvernement provincial du Katanga, a réaffirmé la décision du Katanga de faire sécession du reste du Congo.

Dans la pièce, qui ne contient qu'une table, une chaise et le portrait du roi Baudouin, M. Tschombe a ajouté :

Les parachutistes belges à Léopoldville

Les parachutistes belges ont, pour la première fois hier matin, fait leur entrée à Léopoldville.

Cette intervention a eu pour résultat de libérer l'aéroport de Ndjili, qui était tombé aux mains des mutins, de délivrer M. Arends, directeur de la Sabena, qui avait été fait prisonnier par les Congolais, et de permettre la reprise du trafic par bateau, reliant Léopoldville à Brazzaville. Les mutins congolais avaient en effet réussi hier matin, pendant plusieurs heures, à arrêter l'évacuation des réfugiés.

Avions et hélicoptères belges ont survolé toute la nuit le quartier africain de la ville.

Mais les incidents ne se limitent pas à Léopoldville. Selon les déclarations des réfugiés, il semblerait que de nouveaux troubles aient éclaté à Thyssville, Kolo (localités proches de Léopoldville) et Jadoville (au Katanga). Dans cette dernière ville, de nouveaux accrochages auraient mis aux prises parachutistes et Congolais et les « bérés rouges » auraient été contraints de se replier, laissant la place aux mutins.

En revanche, on déclare de source officielle que la situation est normale dans le reste du Katanga.

On a annoncé, mercredi à Bruxelles que jeudi, quatre nouvelles compagnies de paras-commandos seront transportées par voie aérienne vers les bases militaires belges au Congo.

L'exode continue

Au cours des dernières 24 heures, près de 2500 personnes ont été évacuées du Congo par les routes des airs.

Volant jour et nuit, des pilotes de la compagnie belge « Sabena », dont certains ne se sont pas reposés depuis deux jours, s'efforcent d'amener du Congo le plus grand nombre possible de réfugiés.

Vingt et un avions sont attendus jeudi à Bruxelles.

Environ 10.000 réfugiés sont entrés en Rhodésie depuis le début des troubles au Congo.

« La Belgique se trouve dans une situation très difficile. Ils sont absolument sans argent, la banque du Congo ne rembourse plus l'argent congolais reçu en Rhodésie, et les commerçants n'acceptent plus la monnaie congolaise. »

CONFERENCE DE PRESSE DU « FRONT DE L'ALGERIE FRANÇAISE »

Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont tenue hier matin à l'hôtel Saint-Georges, les membres du comité directeur du « Front de l'Algérie française » ont annoncé qu'actuellement, après un mois d'activité, leur « Front » avait recueilli 420.000 adhésions d'habitants de l'Algérie parmi lesquels se trouvent 120.000 musulmans.

DES ALGERIENS DANS DES CAMPS D'ENTRAINEMENT EN ALLEMAGNE DE L'EST

Selon des indications de la police, les tentatives de Nord-Africains se multiplient depuis quelque temps pour franchir la frontière de l'Allemagne de l'Est, à Huenfeld, près de Fulda. Il s'agit d'Algériens voulant entrer au camp d'entraînement communiste pour rebelles à Francfort-sur-l'Oder.

UN PROFESSEUR ALGEROIS SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Le professeur Jacques Lambert, de l'Université d'Alger, a été suspendu de ses fonctions. Le professeur Lambert, qui est conseiller municipal d'Alger, dirige le Front national pour l'intégration et la fraternité. Il est accusé d'avoir violé la sécurité intérieure de l'Etat pour participation au soulèvement avorté de janvier dernier.

SEIZE MEMBRES DU F.L.N. ARRETES A MARSEILLE

Selon un rapport de police, seize membres du F.L.N. ont été arrêtés mercredi à Marseille.

FUSEE AMERICAINE

L'armée de l'air a lancé hier une fusée de recherche à cinq étages. Elle

PLAINTE SOVIETIQUE AUX NATIONS-UNIES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Le gouvernement soviétique, poursuit la note, s'attend que le Conseil de sécurité, qui assume en vertu de la charte de l'O.N.U., l'importante responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité mondiale, examinera sans délai le problème des agissements provocateurs des Etats-Unis et qu'il adoptera, à cette occasion, les mesures nécessaires pour mettre fin à de tels actes dangereux pour la paix. »

Des « RB-47 » basés au Japon ?

TOKYO (UPI). — Le conseil japonais contre les bombes A et H a décidé de demander au gouvernement d'ouvrir une enquête afin de déterminer si des appareils « RB-47 » sont basés au Japon.

« Le fait qu'un appareil « RB-47 » ait été abattu au-dessus du territoire soviétique, dit le conseil dans sa note au premier ministre Kishi, montre que ce type d'appareil a pris la suite de la « U-2 » dans les activités d'espionnage. Il n'y a aucune garantie que ces appareils ne seront pas utilisés à partir des bases militaires du Japon pour effectuer des missions d'espionnage. »

« Si des « RB-47 » sont effectivement basés au Japon, nous craignons que des opérations de représailles soient prises. »

Une « miss fin du monde » !

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le mage n'aime pas les photographes

Un vrai dieu, Bianca, s'il tolère les touristes, semble avoir horreur des photographes de presse. Hier, ses gardes du corps n'ont pas hésité à rouer de coups un photographe italien.

Les organisateurs d'excursions n'en ont pas pour autant perdu la tête ; ils ont tout bonnement mis sur pied un concours de beauté « Miss fin du monde ». Les résultats en seront proclamés au moment exact où, selon le scénario, l'explosion d'une « bombe au mercure » déplaçera la terre de 45 degrés autour de son axe.

Amateurs de pittoresque et de « suspense » ne seront pas déçus !

Le schisme s'est installé à Courmayeur.

Frère Polycarpe, chef de la section de Turin des disciples d'Emman, n'a pu trouver place, avec ses propres disciples, au pavillon déjà archiplein. Réfugié à la Pallu, dans la zone maudite, il regarde avec envie la cor niche sur le Mont-Blanc et menace de « emmener avec femme et enfants dans son maison. Sur les pentes du Mont-Blanc, des tentes bariolées se détachent entre les sapins. »

Frère Emman troublé dans sa retraite

L'ambiance fébrile et ces défilés pittoresques commencent à ébranler les nerfs des milliers de touristes qui ont envahi Courmayeur lorsque frère Emman a ouvert hier matin les volets du refuge, quelques dizaines de curieux attendaient et lui ont crié :

« Eh frère !... joli temps pour une fin du monde, pas vrai ? »

Le ciel, en effet, est d'un bleu intense sur le Mont-Blanc. Mais l'apostrophe n'a pas été du goût de frère Ransforjo ni de frère Korem qui se sont mis à la poursuite des fauteurs de trouble. Comme il n'y a que le rocher et des précipices, la poursuite aurait pu être tragique, mais frère Vantar (sic) est intervenu et a réussi à calmer les esprits.

Les services d'ordre restent passifs. Ils ont reçu des ordres strictes. Ils sont

KENNEDY l'emportera-t-il, cette nuit, à la convention démocrate de Los Angeles ?

En attendant, la discussion sur le programme du parti a été marquée de violentes interventions sudistes

Du correspondant particulier d'U.P.I. W. Thiess à Los Angeles :

C'est à 15 heures (ce soir à 23 heures, heure d'Europe centrale) que s'ouvrira la séance décisive de la convention démocrate de Los Angeles. John F. Kennedy est en vue de la victoire... mais la victoire sera à celui qui tiendra le dernier quart d'heure — et la lutte s'annonce serrée.

On tend à oublier que la convention démocrate ne fait pas qu'élire le candidat à la présidence, mais qu'elle discute aussi le programme du parti. Cette discussion a fait apparaître un profond désaccord entre les délégués des Etats du Sud et les autres participants à la convention.

La raison en est évidemment la partie du programme relative aux droits civiques et qui affirme que les démocrates soutiendront énergiquement toute action du pouvoir fédéral tendant à « faire de l'égalité des droits une réalité ».

Indignation des Sudistes

Mardi, des délégués sudistes parlaient déjà de boycotter la convention, de refuser leurs suffrages à tout candidat acceptant le programme du parti sur ce point.

Certes, la majorité des orateurs n'avait pas manqué de faire valoir « la nécessité de prendre position nettement et honnêtement » sur la question. Les paroles de Mme Patsy Mink, déléguée de Hawaii, demandant « qu'il soit mis fin à l'esclavage de l'esprit comme il a été mis fin à l'esclavage du corps », avaient été saluées d'applaudissements chaleureux.

Le gouverneur du Mississippi s'était indigné de voir la majorité imposer sa volonté à la minorité et avait proclamé que « le gouvernement n'obligera pas le peuple du Mississippi à vivre avec des gens qu'il n'a pas choisis pour être ses voisins », ce qui avait déclenché les huées de l'assistance.

S'abstiendront-ils ?

Que fera le Sud ? Il est impossible qu'il s'abstienne, mais il est certain que son vote sera influencé par des considérations d'ordre passionnel étrangères à la personne même des candidats.

Le programme du parti

Mise à part la question des droits civiques, on peut considérer que l'accord s'est fait sur les grandes lignes du programme du parti. Ce programme sera exposé en détail lors de la campagne électorale. Toutefois, il n'est pas inutile de noter la rédaction de certains points. Le parti « réaffirme son opposition résolue à l'admission, actuellement (cet adjectif ne figurait pas dans le programme de 1956) de la Chine communiste aux Nations Unies ».

Il « salue l'entrée des nouvelles nations d'Afrique au sein de la Communauté mondiale » (c'est la première fois qu'il est question de l'Afrique dans le programme du parti). L'aide à l'étranger doit progressivement passer du plan militaire au plan économique pour « remplacer les tanks par les tracteurs et les tacticiens par les techniciens ». Enfin, le parti « se félicite des récents progrès accomplis dans la voie de l'unité européenne. »

Catastrophe aérienne dans le Pacifique ?

SAINT-PAUL (A.F.P. et U.P.I.). — La compagnie d'aviation « Northwest Orient Airlines » a fait savoir, mercredi soir, que le pilote d'un avion faisant route d'Okinawa à Manille a annoncé qu'il amènerait en raison du mauvais fonctionnement d'une des hélices. L'avion se serait abîmé. Il transporterait cinquante et un passagers et sept membres d'équipage.

Des avions sont partis pour porter secours à l'appareil.

Selon les premiers messages radio émis par les appareils participant aux recherches, il y aurait « de nombreux survivants » dans cette catastrophe aérienne.

La « guerre » qui continue

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

13 mai : une voiture piégée saute à Séfif. Mlle Gaby Naman, atteinte de plusieurs éclats, périit environnée de flammes, et quand on parvint à atteindre le corps de cette jeune fille de 20 ans, il s'éleva entre les mains de sauveteurs, écrit un témoin, comme un morceau de bois calciné.

4 juin, le tueur Mohamed Ben Ahmed, couvert par le tueur Tayeb Khelifa, lance une grenade dans une salle de bal où une famille d'Oran célébrait un mariage : au bilan, 43 blessés dont 18 enfants (deux bébés).

9 juillet, sur la plage de Castiglione, à 50 km. d'Alger, un baigneur est assassiné de deux coups de revolver. Le lendemain, M. et Mme Braudier sont blessés par l'explosion d'un obus piégé que les tueurs avaient enfoui dans le sable, avec l'intention de faire des victimes civiles.

Peut-être nous opposera-t-on les sévices dont certains inculpés musulmans ont été l'objet de la part de policiers français. Outre que certains cas ne sont pas prouvés, d'autres ont valu des sanctions à leurs auteurs, ce qui démontre qu'on se trouve en face d'excès de caractère individuel. Au lieu que les atrocités perpétrées par les « fidayin », comme on dénomme officiellement ces petits groupes d'assassins en civil, le sont par ordre exprès des « planqués » de Tunis. Vaincus en combat, ils utilisent leurs dernières carouches à terroriser d'innocentes populations. Et l'on s'étonne que le général de Gaulle n'autorise pas Ferhat Abbas à tenir des palabres à Paris !

Eddy BAUER.

AVIS TARDIFS

Ce soir dès 20 h. 15 au Lido WATER-POLO A 20 h. 15 : MATCH D'OUVERTURE A 21 h. : championnat Ligue nationale Polo I - Genève

Etudiante allemande, bien élevée, cherche une CHAMBRE MEUBLEE ou accueil familial (paying guest) du 24 juillet au 19 août. Faire offres avec conditions à ADEN, Maison du tourisme, Neuchâtel (tél. 5 42 42).

Les championnats suisses cyclistes sur piste

Après trois renvois dus à des conditions atmosphériques défavorables, les championnats suisses cyclistes sur piste ont, enfin, pu se dérouler au vélodrome de Zurich/Erlikon.

Les cinq mille spectateurs virent leur patience mise à rude épreuve lorsque Plattner et Suter, en vitesse professionnelle, se livrèrent à une séance de « sur place » qui dura très exactement 16' 53". Toutefois, les deux hommes se rachetèrent dans la seconde manche, puisque Plattner fut chronométré en 11'2 pour les deux cents derniers mètres, ce qui constitue un nouveau record pour la piste (ancien record 11'3 par Fritz Pfeningger).

Voici les résultats :

Poursuite amateurs (4 km.). — Finale pour les 3me et 4me places : 1. Heinemann, 5' 13"; 2. Signer, 5' 21". Finale : 1. Schürrenberger, 5' 11"; 2. Weckert, 5' 19".

Vitesse amateurs. — Finale pour les 3me et 4me places : Herger bat Heibling par deux manches à une. Finale : Rechstener bat Vogel par deux manches à une.

Poursuite professionnels. — Finale pour les 3me et 4me places : 1. Ruegg, 6' 29"; 2. Wirth, 6' 36". Finale : 1. Trepp ; 2. Maurer, rejoint après douze tours.

Vitesse professionnels. — Finale pour les 3me et 4me places : Suter bat A. von Büren en deux manches. Finale : Plattner bat Pfeningger en deux manches. Oscar Plattner remporte ainsi son 14me titre national (onze chez les professionnels et trois chez les amateurs).

Demi-fond (course d'une heure) : 1. Bucher, 69 km, 681 ; 2. Gallati, à un tour ; 3. O. von Büren, à deux tours.

NATATION

Le match international Suisse - Espagne

Disputé au Letzibad, à Zurich, le match international officieux Suisse-Espagne s'est terminé par un net succès des Espagnols, tout au moins dans les épreuves masculines. Trois des cinq courses féminines se terminèrent par un succès helvétique.

Messieurs. — 400 m. nage libre : 1. Cossio (Esp) 5' 4. S. Piller (S) 5' 09". 100 m. nage libre : 1. Rodas (Esp) 1' 00". 200 m. brasse : 1. Alwina (Esp) 2' 51". 100 m. brasse papillon : 1. Ley (Esp) 1' 10". 3. Y. Piller (S) 1' 16". 100 m. dos : 1. Gabrera (Esp) 1' 08". Plongeon de haut vol : 1. Schaub (S) 118,54 p. Plongeon artistique : 1. Torralva (Esp) 115,92 p.; 2. Klug (S) 111,10 p. 4 x 200 m. nage libre : 1. Espagne, 9' 27". 2. Suisse (Dürst, S. Piller, Bärtschi, Fridlin) 9' 39". Dames. — 400 m. nage libre : 1. Renate Wildhaber (S) 5' 52". 100 m. nage libre : 1. Pulido (Esp) 1' 11". 200 m. brasse : 1. Suzette Schmidli (S) 3' 05". 100 m. papillon : 1. Maja Hunzeler (S) 1' 32". 100 m. dos : 1. Doris Vetterli (S) 1' 18". 4 x 100 m. nage libre : 1. Espagne, 4' 57". 2. Suisse (Wildhaber, Vetterli, Wild, Müller) 5' 06".

Aujourd'hui

14 juillet

SOLEIL Lever 04.43 Coucher 20.19

LUNE Lever 23.38 Coucher 11.32

En page 4 le Carnet du jour et les émissions radiophoniques

A Neuchâtel et dans la région

A la Cour de cassation

La Cour de cassation pénale du canton de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. P.-R. Rosset, assisté des conseillers E. Piaget, R. Ramseyer, J. Hirsch et J.-L. Duvanel, suppléant. M. W. Cachelin occupant le siège du greffier.

Siégeant en chambre du conseil, la Cour a admis deux demandes en réhabilitation. La Cour devait en outre trancher 8 pourvois en cassation. Elle en a admis 5 et rejeté 3.

Cassation

M. G. s'est pourvu en cassation contre un jugement du tribunal de police du district de Locle le condamnant à une amende de 750 fr. pour une infraction à la loi fédérale sur les douanes. Par 4 voix contre 1, la Cour casse le premier jugement et renvoie la cause devant le tribunal de police du district de la Chaux-de-Fonds. Pour cette cause, le conseiller suppléant Duvanel, président du tribunal de Locle, était remplacé par M. B. Houriet.

Réforme du jugement

C. M. est impliqué dans un accident d'automobile survenu le 10 novembre 1959 à la rue de l'Évêque à Neuchâtel. Le tribunal de police de Neuchâtel l'a libéré des fins de la poursuite pénale mais le ministère public s'est pourvu contre ce jugement. La Cour est divisée; une minorité des conseillers estime qu'il s'agit d'une question de fait qui n'appartient pas à la Cour de cassation et qu'il faut dès lors renvoyer la cause devant un nouveau tribunal. Pourtant, la majorité se satisfait des faits posés par le premier juge et, usant des pouvoirs limités de réforme que lui confère le code de procédure pénale condamne C. M. à 20 fr. d'amende et met les frais à la charge de l'Etat.

Bar à café à distinguer de café-restaurant

R. S. a laissé les clients de son bar à café faire marcher le « juke-box » de son établissement après 23 heures malgré l'interdiction du règlement de police. Il prétend que cette disposition du règlement ne s'applique qu'aux cafés-restaurant patentés. C'est l'occasion pour la Cour de manifester une opinion qui fera jurisprudence par la suite. Par 3 voix contre 2, la Cour retient la distinction entre bar à café et café-restaurant dérivant des boissons alcooliques et rejette le pourvoi présenté par le ministère public.

Condamné à 10 jours d'arrêt par le tribunal de police de Neuchâtel pour infraction à la LAMA, A. P. se pourvoit contre le refus du sursis. La Cour rappelle à cette occasion que le tribunal de première instance est très libre dans son appréciation au terme de l'art 41 du code pénal suisse. Dès lors, elle rejette le pourvoi.

Renvoi

Par jugement du 30 mai 1960, le tribunal de police du Val-de-Travers a libéré B. des préventions dirigées contre lui. Il s'agissait d'infraction à la loi sur la concurrence déloyale et à l'ordonnance sur les liquidations et les opérations analogues. Les pièces du dossier ne permettant pas de se faire une idée exacte des faits reprochés, la Cour ordonne le renvoi de la cause devant le tribunal du district de Boudry.

LA VILLE

LES ACCIDENTS

Blessé en marchant en marche un compresseur

Hier matin, à 10 h. 10, un ouvrier, M. Emilio Bosio, de nationalité italienne, qui était occupé à mettre en marche un compresseur, dans un chantier à la rue du Roc, a été blessé par un retour de manivelle. Il a été transporté par l'ambulance de la police, souffrant probablement d'une fracture de la jambe gauche, à l'hôpital Poursalés.

SERRIÈRES

Course de l'asile de Beauregard

(c) Jeudi 7 juillet fut une journée mémorable pour les pensionnaires et le personnel de l'asile de Beauregard. C'était en effet le jour de la course annuelle. Le voyage, jusqu'à Soleure, en bateau, puis en autocar et en train, le repas particulièrement soigné à Soleure, tout fut organisé au très grand contentement de chacun par M. et Mme P.-Sauvin, directeurs, selon l'idée de M. E. Kaeser, membre de la commission. Ce fut une journée au souvenir lumineux pour tous les participants.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un motocycliste renverse un piéton

(c) Mercredi, à 13 h. 20, un accident de la circulation s'est produit devant l'immeuble Balance 10. Un motocycliste, M. G. R., qui circulait à cet endroit à renversé un piéton, M. L. G., qui traversait la chaussée. Le conducteur de la moto et le piéton ont été transportés à l'hôpital souffrant l'un d'une fracture à la jambe gauche et l'autre d'une fracture à la mâchoire.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Fête de la jeunesse et Abbaye

(c) Les manifestations de samedi et de dimanche derniers étaient, comme l'année dernière, organisées par la Compagnie des mousquetaires et l'Union instrumentale, avec la collaboration de la commission scolaire. Les tirs du dimanche matin connurent un énorme succès et de magnifiques résultats furent enregistrés.

Si le temps ne s'est pas montré clément l'après-midi, le cortège des écoliers n'en fut pas moins joyeux, mais les jeux prévus furent supprimés. Après la collation, la fête se termina par un lâcher de ballons.

La proclamation des résultats de tir eut lieu avant la soirée dansante du dimanche soir.

Voici le palmarès:

Cible Cortaillo. — Félix Germond, Auvier, 48 points; J.-C. Kläffer, Cortaillo, 48; H. Schreyer, 47; E. Inglin, 47; B. Mascanzoni, 47.

Militaire-Patrie. — H. Schreyer, 348 points; B. Mascanzoni, 345; E. Inglin, 343; L. Schuecher, 341; J.-P. Jacot, 340.

Cible Tombola. — H. Schreyer, 512 points; J.-C. Sunler, 499; B. Mascanzoni, 486; A. Reuge, 475.

Cible Junior. — G.-A. Barbey, 49 points, gagne le challenge pour la 2me fois; A. Schreyer, 42; W. Rothenbühler, 40.

Au tribunal de police de Boudry

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, commis greffier.

L'audience a été ouverte par la lecture d'un jugement. L'automobiliste E. G., qui traversait le village de Cortaillo, n'a pas accordé la priorité de droite au motocycliste A. M., qui débouchait de la rue de la Cure, et a causé une collision. Il lui est infligé 20 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

Actions injurieuses

Le partage d'un héritage a semé le désaccord entre S. H. et son beau-fils J. R. Le défendeur S. H. voulait se venger. En compagnie de son ami J. P., elle envoya à son genre non seulement des cartes et des lettres contenant des propos injurieux, mais encore des paquets dont l'emballage était promoteur et le contenu excrementiel. Les deux prévenus n'osèrent pas se présenter devant le tribunal, qui les condamne par défaut, Mme S. H. et J. P. à trois jours d'emprisonnement ferme chacun, et met à leur charge par moitié les 35 fr. de frais de la cause.

Infraction à la LA

Circulant en automobile à Cortaillo, en direction d'Areuse, Ch. B. a dépassé une voiture en ne respectant pas la ligne de démarcation continue et en empruntant la partie gauche de la route, ce qui a obligé un automobiliste venant en sens inverse à s'arrêter brusquement pour éviter la collision. Son imprudence coûte 30 fr. d'amende et 5 fr. de frais à Ch. B.

Calomnie à l'égard de deux enfants

H. D., E. M. et P. R., prévenus de diffamation et de calomnie au préjudice de deux enfants de Boudry, M. S. et M. M., reconnaissent la fausseté de leurs allégations, regrettent les faits et s'engagent à ne pas recommencer. Ils paieront solidairement une indemnité de 50 fr. et plaignant à titre de frais d'intervention, les frais de la cause fixés à 9 fr., et verseront 40 fr. à l'œuvre de la sœur visitante. A ces conditions, la plainte a été retirée.

M. G. qui, vu le manque de place, a parqué sa voiture sur le chemin conduisant du Petit-Cortaillo à la Tuillière

CORCELLES

Une chute

M. Luthy a fait une chute et s'est cassé la cheville. Il a été transporté à l'hôpital par l'ambulance de la police locale de Neuchâtel.

LIGNIÈRES

Inauguration d'une splendide piscine

(c) Il y a une trentaine d'années, lorsque sévissait le chômage, les autorités communales entreprirent le creusage pour une piscine. Ce fut en ce temps-là un événement incompréhensible, pour lequel toutes sortes de doutes surgissaient. Dès lors, la piscine n'a cessé d'être améliorée sous les auspices de la Société d'embellissement d'abord, puis, l'année passée, par le Club de natation, qui l'a agrandie. Présentement, elle répond aux normes olympiques et elle sera inaugurée les 16 et 17 juillet prochains. C'est donc une belle fête se prépare. Le samedi soir il y aura danse et exhibitions des meilleurs nageurs du Red-Fish de Neuchâtel. Le dimanche auront lieu un cortège et la répétition des joutes sportives. Toute la population de Lignières et des environs félicite les responsables actuels de leur résolution et souhaitent que leur rêve de beau temps et d'une grande participation se réalise.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Inauguration du pavillon scolaire

(c) La construction du pavillon scolaire est pratiquement terminée. Quelques artisans mettent actuellement la dernière main à des détails qui ne peuvent pas être mis au point au cours des installations elles-mêmes. L'artiste-peintre, M. Louis Ducommun a commencé à réaliser une des deux fresques qui orneront le hall d'entrée.

Il aurait été désirable que l'inauguration puisse avoir lieu à la rentrée des classes. Il a fallu la différer et la reporter au 3 septembre, de manière à permettre aux membres du corps enseignant de mettre au point les chants constituant la collaboration des écoliers à la manifestation dont il est normal qu'ils soient les acteurs principaux.

Le programme se déroulera en deux temps. La première partie aura lieu à la Salle de spectacles où quelques discours coupés de chants d'enfants permettront de revivre les étapes du développement de nos écoles. M. Gaston Clottu, chef du département de l'Instruction publique a bien voulu accepter l'invitation qui lui a été adressée. Il honorerà notre population de sa présence et prononcera une allocution.

La seconde partie se déroulera devant le Pavillon; toujours encadrée de chants et de musique, ce sera la remise des clés au président de la commission scolaire, puis la visite du nouveau bâtiment qui sera ouvert au public.

Souhaitons que malgré la saison tardive, le soleil apporte son précieux concours à cette manifestation qui marquera dans les annales scolaires du village.

LES BAYARDS

Constitution du Conseil communal

(c) Mardi soir, le Conseil communal s'est constitué comme suit: Présidence, M. Pierre Chédel; vice-présidence, M. Félix Rosselet; secrétaire, M. Marcel Girod; vice-secrétaire, M. Gilbert Buschet.

Les différents dicastères seront dirigés par: Finance: Pierre Chédel; suppléant, Marcel Girod. Assistance: Gilbert Buschet; suppléant, Félix Rosselet. Forêts: provisoirement, Félix Rosselet; suppléant, Pierre Chédel. Domaines, bâtiments et travaux publics: Robert Pipoz; suppléant, Gilbert Buschet. Police: Félix Rosselet; suppléant, Robert Pipoz.

SAINT-SULPICE

Parti paysan-syndical

(c) Le parti paysan-syndical s'est réuni lundi soir et a constitué son comité comme suit: Président, Francis Muller; vice-président, Marcel Rysler; caïdats, Pierre Thalman; secrétaire, Robert Sutter.

LA NEUVEVILLE

Transformation et rénovation du bâtiment de l'école primaire

(c) Le Conseil municipal a chargé un bureau d'architecture de l'étude du projet de transformation et de rénovation du bâtiment existant de l'école primaire. Ces travaux seront mis en chantier après la terminaison du nouveau pavillon.

A propos du contrôle des loyers

Le peuple suisse ayant accepté l'additif constitutionnel sur le contrôle des loyers, la direction de l'économie publique du canton de Berne sera appelée à décider des mesures à prendre dans le canton à partir du 1er janvier 1961. Elle a demandé aux communes bernoises de se prononcer sur le maintien ou la suppression complète du contrôle des loyers et de la limitation du droit de réhabilitation à partir du 1er janvier 1961. Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'office communal des logements, qui relève que la pénurie des appartements n'a pas disparu de notre commune, le Conseil communal a décidé de ne pas renoncer au contrôle des loyers et à la limitation du droit de réhabilitation et de proposer, pour la commune de la Neuveville, le maintien de ces mesures de protection des locataires, encore après le 31 décembre 1960.

YVERDON

Après l'accident de Bevaix

(c) M. Gerzner qui avait été, mardi soir, victime d'un accident de la circulation à Bevaix a pu quitter l'hôpital mercredi soir déjà.

Une personne âgée se fracture la jambe

(c) On a emmené hier à 10 heures à l'hôpital d'Yverdon Mlle Elise Tardy, âgée de 84 ans, qui a glissé dans son appartement et s'est fracturé une jambe.

CRESSIER

Le 80ème anniversaire de Gonzague de Reynold

Le grand écrivain fribourgeois Gonzague de Reynold célèbre aujourd'hui son 80ème anniversaire. Il a été, avec Alexis François et Robert de Traz, le promoteur du mouvement national qui aboutit à la fondation de la Nouvelle société helvétique en 1914. Parmi ses œuvres, signalons notamment « Cités et pays suisses », prix d'honneur de la Fondation Schiller suisse, « L'Europe tragique », et « Formation de l'Europe », comprenant cinq tomes.

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Recensement fédéral des cultures

(c) Le recensement fédéral des cultures effectués le 21 juin a donné les résultats suivants: céréales pour le grain: 13.047 ares, dont 6135 pour le froment, 3712 pour le seigle, 725 pour le méteil, 1588 pour l'orge et 887 pour l'avoine.

Si l'on ajoute encore les tubercules et les plantes racines, la surface totale des terres ouvertes est de 14.997 ares pour l'ensemble des 31 cultivateurs de notre localité.

CHEZARD-SAINT-MARTIN

Commission scolaire

(c) Une forte délégation de la commission scolaire s'est rendue vendredi dernier auprès de son ancien président, M. Paul Fallet, actuellement domicilié à la Cour, pour lui apporter un hommage de reconnaissance de la part de notre population pour le dévouement avec lequel il assumait la présidence de la commission scolaire durant de nombreuses années. M. Fallet aimait les enfants et il ne cessa, durant sa longue activité, de leur témoigner un intérêt soutenu. Bien de ce qui concernait l'école ne le laissait indifférent et les nombreuses volées d'écoliers, qui sous sa présidence, défilèrent au collège garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Au cours de la petite cérémonie qui se déroula à Coudre, Mme Luthy, présidente, dit à M. Fallet l'estime et la reconnaissance de ses anciens collègues de la commission et forma les meilleurs vœux pour sa santé. Elle lui remit un album souvenir contenant des dessins et messages des élèves de nos classes, ainsi qu'une attention de ses anciens collaborateurs.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Les causes du marasme touristique

Dans son rapport sur 1959, la Société de développement de Bienne constate que l'hôtellerie bienneoise n'a pas travaillé beaucoup mieux qu'en 1958 et que la stagnation est surtout inquiétante si on compte que l'année hôtelière suisse a enregistré une augmentation de 16% par rapport à 1958. Préoccupés par ce phénomène, qui dure depuis deux ans, les responsables du tourisme biennois en ont recherché les causes; à leur avis, celles-ci sont très vraisemblablement dues à la politique de circulation. Depuis plus de deux ans en effet, tout le trafic de transit est détourné du centre de la ville, ce qui fait perdre des chances nombreuses aux hôtels, établissements publics et commerces de détail.

Les hôtels biennois ont enregistré 103.512 nuitées en 1959; 33.790 Suisses et 21.344 étrangers ont signé leur fiche de passage. L'auberge de jeunesse a enregistré 2740 nuitées, la place de camping 12.000. Le Bureau de renseignements a reçu la visite de 10.161 personnes.

Il est à noter que le développement de Bienne a pu passer, grâce à la taxe de séjour et aux diverses subventions nouvelles, d'un budget de 20.000 fr. à un budget de 85.000 fr. Il y a dix ans, Bienne diffusait à peine 3000 dépliant par année; ce chiffre s'élève actuellement à 150.000. De nombreux efforts vont être entrepris pour faire mieux connaître à l'étranger la « ville suisse de l'avenir ».

ARRESTATION DE CINQ JEUNES GENS

(c) Au mois de juin dernier on avait constaté que des dégâts avaient été causés aux installations de jeux des Grèves. Les recherches ont permis d'identifier cinq jeunes gens qui ont été déferés à la Chambre des mineurs.

CORCELLES-SUR-CONCISE

Arrestation de cinq jeunes gens

(c) Au mois de juin dernier on avait constaté que des dégâts avaient été causés aux installations de jeux des Grèves. Les recherches ont permis d'identifier cinq jeunes gens qui ont été déferés à la Chambre des mineurs.

Pompes Funèbres E. EVARD

Cercueils Incinérations Couronnes Transports

Seyon 23 - Tél. 5 36 04

Psautre 23.

Madame Arnold Redard-Walperswyler, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Arnold Redard, Mesdemoiselles Lily et Arlette Redard, à Berne; Monsieur Georges Redard, Mademoiselle Aline Redard et Monsieur Fabrice Redard, à Berne et à Neuchâtel; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Frédéric Walperswyler, à Neuchâtel et à Pesoux; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gustave Redard; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Redard, à Genève; à Perrignier et à Thonon, ainsi que les familles Audétat, Grimm, Kropfli, Liengme, Rosselet, parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Arnold REDARD

administrateur postal retraité

leur très cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, qu'il a plu à Dieu d'enlever à leur tendre affection dans sa 72ème année.

Neuchâtel, le 13 juillet 1960. (Faubourg de l'Hôpital 77)

L'incinération, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité, vendredi 15 juillet. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

On ne touchera pas

Selon le vœu du défunt, la famille ne portera pas de deuil

Prêtre de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Robert ZURCHER, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Willy Zurcher-Bernhard, à Neuchâtel; Monsieur Claude Zurcher, à Zoug; Monsieur Daniel Zurcher, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées à Soleure, à Lausanne, à Aarwangen, à Bâle et à Birsfelden, Mademoiselle Hermance Décosterd, à Neuchâtel,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Betty ZURCHER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 45ème année, à la suite d'un tragique accident.

Neuchâtel, le 12 juillet 1960. (Trésor 9)

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé ma course, J'ai gardé la foi.

Je sais en qui j'ai cru.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 14 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société fraternelle de prévoyance, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Mademoiselle Betty ZURCHER

membre actif.

Le Conseil communal de Cernier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Georges SCHALLER

membre du Conseil général

Cernier, le 12 juillet 1960.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le comité du Syndicat d'élevage du mouton blanc des Alpes a le regret de faire part à ses membres du décès de son dévoué caissier

Monsieur Georges SCHALLER

Il s'agissait d'un souvenir reconnaissant.

« La Rauracienne », Société des Jurassiens de Neuchâtel et environs, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Georges SCHALLER

ingénieur agronome à Cernier dont ils garderont un excellent souvenir.

Le comité de l'Emulation Jurassienne de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de leur cher collègue et ami

Monsieur Georges SCHALLER

professeur à l'École d'agriculture de Cernier

leur dévoué membre de la section.

La Société de Tir « Le Drapeau », Cernier, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Georges SCHALLER

membre du comité.

Nous garderons du disparu le meilleur souvenir.

Dors en paix.

Monsieur Daniel Capt; Monsieur et Madame Edouard Capt-Ansermet et leurs enfants, Danièle et Pierre-Alain, à Liebfeld/Berne, ont le très grand chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Blanche CAPT

leur très chère fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi, dans sa 59ème année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

La Chaux-de-Fonds, le 13 juillet 1960.

L'incinération aura lieu vendredi 15 courant. Culte au crématoire à 14 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: rue du Nord 208.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Etat civil de Neuchâtel

MARIAGES. — 8 juillet. Pettitpierre, Freddy-Paul, mécanicien-électricien, à Pesoux, et Corraze, Hugette-Thérèse, à Neuchâtel; Treuthardt, Georges-Edouard, fonctionnaire cantonal, à Cormondrèche, et Zeiler, Barbara, à Neuchâtel; Mâtelle, Jacques, avocat, à Lausanne, et Huguenin, Françoise-Marie, à Neuchâtel. 9. Cornioley, Gustave-John-Henri, décorateur, à Lausanne, et Othenin-Girard, Lucette-Nelly, au Locle. 11. Lesquereux, Jacques-Aurèle, professeur, et Rommel, Arlette-Lysle, les deux à Neuchâtel; von Escher, René, ouvrier S.T., et Collet, Clotilde-Anna, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 4 juillet. Cachelin née Donzé, Marie-Louise-Anna, née en 1882, ménagère à Neuchâtel, veuve de Cachelin, Numa-Emile. 5. Cuche, James-Gilbert, né en 1898, employé de banque à Neuchâtel, époux de Johanna-Margaretha, née Burget, Cunal, née Ferencitsch, Louise, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, veuve de Cunal, Honoré-Constant.

DÉCÈS. — 8 juillet. Cosandier née Bolle-dit-Picard, Rose-Julia, née en 1883, ménagère, à Lignières, veuve de Cosandier, Louis-Emile.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 13 juillet. — Température: moyenne: 16,4; min.: 9,5; max.: 22,8. Baromètre: moyenne: 723,3. Vent dominant: direction: est; force: faible. Etat du ciel: clair à légèrement nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 12 juil. à 6 h. 30: 429.27

Niveau du lac du 13 juil. à 6 h. 30: 429.28

Température de l'eau 19°

Prévisions du temps. — Ouest et nord-nord-ouest de la Suisse: ciel nuageux, plus tard même couvert. Vers le soir, quelques pluies possibles dans le Jura. Un peu plus chaud. Vent du sud-ouest faible à modéré.

Centre et nord-est du pays, Valais, nord et centre des Grisons: ciel nuageux, mais temps en partie ensoleillé, avant tout le matin. Plus chaud en plaine. Températures voisines de 25 degrés dans l'après-midi. Tendance au régime de fœhn dans les Alpes.

Sud des Alpes et Engadine: ciel se couvrant peu à peu, mais encore temps en partie ensoleillé. En plaine, températures diurnes comprises entre 22 et 27 degrés. En montagne, vent d'ouest.